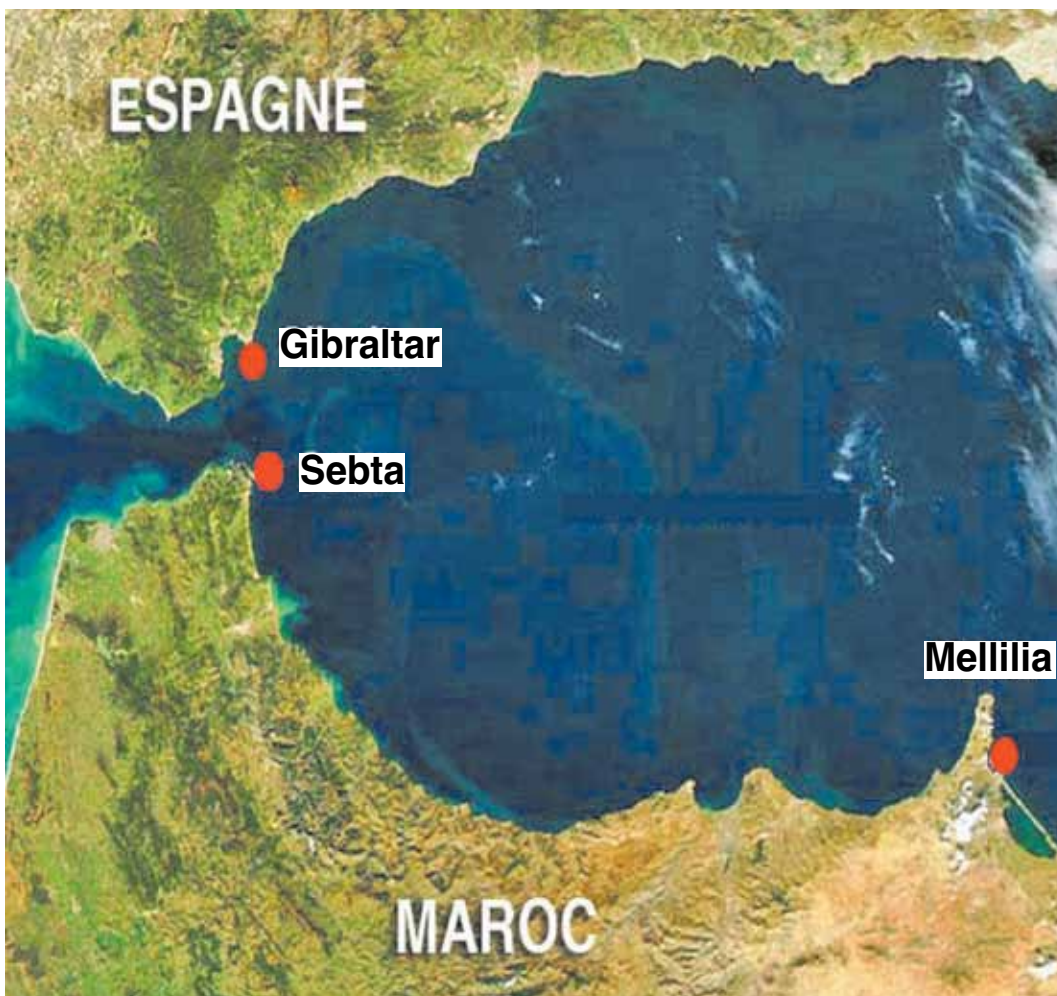


La presse espagnole se fait un devoir de citer quelques sources supposées de l'UE, le tout sur fond de menaces

Il appartient au Maroc de défendre ses intérêts comme il l'entend



Pages 3 , 4 et 5

Driss Lachgar à Errachidia
L'Algérie entrave toutes les solutions à même de permettre à la région du Sahel et du Sahara de relever les défis auxquels elle fait face



Page 2

Arrivage de deux millions de doses du vaccin Sinopharm
Le Maroc renforce son niveau de vigilance contre les variants préoccupants



Page 6

La dynamique de reprise de l'économie nationale se confirme



Page 10

Comme prévu, le WAC au dernier carré de la Ligue des champions
Leçon de coaching : Le changement ingénieur de Chaabani a conduit à la qualification de l'Espérance



Page 23

Driss Lachguar à Errachidia

L'Algérie entrave toutes les solutions à même de permettre à la région du Sahel et du Sahara de relever les défis auxquels elle fait face



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a adressé depuis la province d'Errachidia (région de Draa-Tafilalet) d'importants messages concernant les derniers déve-

loppements des relations avec les pays voisins.

Il a déclaré que, de par son hostilité envers le Maroc, l'Algérie complique davantage la situation dans la région du Sahel et du Sahara, la plon-

geant ainsi dans l'incertitude et la confusion, et entravant toutes les solutions à même de lui permettre de relever les défis majeurs auxquels elle fait face.

Il a souligné l'importance du pro-

jet ittihadi pour faire avancer toutes les régions du Royaume, en particulier la région de Draâ-Tafilalet, qui a besoin d'un changement dans tous les secteurs, au premier rang desquels les secteurs de la santé et de l'éducation, tout en appelant les Marocains à opter pour le changement afin de pouvoir faire face à tous les défis sous la sage direction de S.M le Roi Mohammed VI.

Après Errachidia, la délégation ittihadienne a été accueillie par Mohamed Belhassan, candidat de l'USFP à Erfoud, en présence d'un grand nombre de nouveaux adhérents ittihadis, y compris des conseillers, des présidents de communes, des organisations professionnelles, des cadres féminins et des jeunes.

Il convient de rappeler que Driss Lachguar était accompagné lors de cette tournée dans la province d'Errachidia des deux membres du Bureau politique, Fatiha Seddas et Badiâ Radi, du coordonateur régional du parti dans la région de Draâ-Tafilalet, Moulay El Mehdi El Aloudi, du président du conseil provincial de Zagoura, Abderrahim Chahdi et du parlementaire de l'USFP, Hamid Noughouh.

M.T

Le projet de loi sur l'usage du cannabis adopté en Commission de l'intérieur de la Chambre des représentants

Le projet de loi N°13.21 relatif à l'usage licite du cannabis a été adopté à la majorité, vendredi, par la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, en présence du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laffit.

Ce projet de loi, qui vise à améliorer la situation socioéconomique de la population de la région, a été adopté par 20 voix contre 3.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Commission, Hicham El Mhajri, a indiqué qu'au bout de sept heures de débat acharné autour de ce projet de loi, le gouvernement a pris en considération certains amendements qui sont à même d'apporter une plus-value et d'avoir un impact positif sur la population de la région.

Ceci, a-t-il expliqué dans une déclaration à la MAP, permettra surtout aux jeunes de la région de développer leurs compétences et, au même titre que les grandes sociétés, de

trouver des partenaires pour valoriser leur production, à condition que les activités liées à cette production (culture, collecte, industrialisation, commercialisation...) ne soient pas dominées par une seule entité afin d'en garantir la traçabilité.

Ce projet de loi, élaboré en harmonie avec les engagements internationaux du Royaume, avait été adopté par le Conseil de gouvernement en mars dernier. Il vise à soumettre toutes les activités liées à la culture, à la production, à la transformation, au transport, à la commercialisation, à l'exportation et à l'importation du cannabis et de ses produits à un système de licence.

Dans le même sillage, le ministère de l'Intérieur avait élaboré des études scientifiques exhaustives portant essentiellement sur la faisabilité du projet, son potentiel socioéconomique et environnemental, ainsi que sur les atouts et les défis que le Maroc se doit de relever pour réussir ce chantier de grande envergure.

Une délégation de députés marocains prend part aux travaux du Parlement panafricain

Une délégation de députés marocains prend part aux travaux de la 4ème session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain (PAP) qui se tiennent, du 21 mai au 04 juin, dans l'enceinte de l'institution à Midrand, en Afrique du Sud.

Cette session sera marquée par plusieurs moments forts, notamment en ce qui concerne le renouvellement de toutes les structures du PAP, à savoir le Bureau de la présidence, les commissions et les caucus des cinq sous-régions africaines.

Cette session du PAP qui est initiée sous le thème «Année des arts, de la culture et du patrimoine: leviers pour construire l'Afrique que nous voulons, intervient après un an et demi d'inactivité au sein du PAP à cause de la pandémie de la Covid-19, notant que cela a causé une série de dysfonctionnements au sein de cette institution africaine.

La participation marocaine aux travaux

du PAP vise à défendre l'Afrique et à lui procurer la place qu'elle mérite à l'échelle internationale.

Ceci d'autant plus que le Royaume est disposé à partager son expérience réussie dans une série de domaines, notamment la gestion migratoire, sécuritaire et les défis liés à la pandémie de Covid-19.

Le Parlement panafricain, qui est l'un des organes de l'Union africaine, est composé de cinq membres par Etat-membre ayant ratifié le protocole qui l'établit, dont au moins une femme par Etat membre et doit refléter la diversité des opinions politiques représentées dans leur propre Parlement national.

Le PAP, qui ne s'était pas réuni depuis octobre 2019 en raison de la pandémie de Covid-19, tient au moins deux sessions ordinaires pendant une période de douze mois. Le premier Parlement panafricain a été inauguré le 18 mars 2004 à Addis-Abeba, en Ethiopie.

La presse espagnole se fait un devoir de citer quelques sources supposées de l'UE, le tout sur fond de menaces

Il appartient au Maroc de défendre ses intérêts comme il l'entend

« Le Maroc doit revoir ses relations avec l'Union européenne après les derniers événements de Sebta », a rapporté le journal espagnol El País vendredi dernier en se référant à quelque source communautaire dite hautement placée qui croit savoir que l'UE doute de la volonté du gouvernement marocain à préserver les excellentes relations qui lient les deux parties. Il serait même question, ajoute El País, de couper des aides financières au Maroc dont le montant total s'élève à 13 milliards d'euros depuis 2007.

Faut-il prendre cette menace au sérieux ? « Pour comprendre ce qui s'est passé à Sebta, il faut en revenir à l'essentiel. L'action du Maroc a été au fond motivée par la volonté de défendre son intégrité territoriale. Il ne s'agit en aucun cas d'une instrumentalisation de la question migratoire. En effet, les individus qui sont entrés à Sebta ne sont pas des migrants. Il s'agit bel et bien de citoyens marocains qui sont entrés dans une ville marocaine sous occupation espagnole. Autrement dit, il s'agit bien de Marocains qui sont rentrés chez eux », tient à préciser Abdelkrim Belguendouz.

Selon cet universitaire et chercheur en migration, les derniers événements de Sebta ont déclenché une série d'interprétations qui ne tiennent pas la route comme celle prétendant que le Maroc veut par là recevoir davantage de subsides de la part de l'Espagne. Un argument qui a été trop amplifié, selon notre interlocuteur, par les médias européens qui n'ont pas



hésité à comparer le Maroc à la Turquie d'Erdogan ou à la Libye de Kadhafi, « alors qu'il s'agit de deux contextes complètement distincts. En fait, la nature de chaque contexte et celle des problèmes soulevés dans chacun de ces Etats divergent fortement », nous a-t-il précisé.

Pour notre source, exiger des fonds à l'UE ou à Madrid de la part du Maroc n'a rien d'anormal. « Si le Maroc demande des aides financières, ce n'est pas pour rétribuer ses efforts, mais parce que la lutte contre la migration irrégulière est une responsabilité partagée et le Royaume doit se doter des moyens nécessaires pour assumer sa part de responsabilité. Il est vrai que certaines déclarations maladroites de quelques responsables sèment la confusion et laissent penser que des motivations pure-

ment financières guident l'action du Maroc, ce qui n'est pas vrai. La question de la migration et des droits des migrants ne doit, en aucun cas, faire l'objet de marchandage ni d'un côté ni de l'autre. Pourtant, il faut répéter, à qui veut l'entendre, que les derniers événements ont été motivés par des raisons d'ordre politique et non financier. L'UE a déjà essayé par le passé, via certains accords conclus avec le Maroc, d'inclure certaines dispositions qui portent atteinte à l'intégrité territoriale du pays et, face à la réaction ferme du Royaume, elle a été obligée de céder. Aujourd'hui, l'UE va certainement céder », nous a rappelé notre interlocuteur. Et de préciser que « l'idée d'une pression pour avoir plus de fonds n'a rien de consistant et n'a rien avoir non plus avec le fond du problème. En

d'autres termes, il ne s'agit nullement de la clé de compréhension de la crise actuelle entre le Maroc et l'Espagne ». Des propos que certains diplomates ont confirmés, selon Telquel, qui a rapporté que ces derniers ont affirmé que le Royaume cherche plutôt « des programmes d'investissement liés à la politique de voisinage, à l'instar des autres pays de la zone ».

La ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, a affirmé le 22 avril dernier devant le Congrès, selon la même source, que l'Espagne s'est efforcée d'obtenir un consensus au sein de l'Union européenne sur le modèle de coopération espagnol et a défendu « des fonds adéquats et prévisibles » pour soutenir son principal partenaire africain.

Dans ce sens, Abdelkrim Belguendouz estime que les menaces ayant trait aux aides financières ne sont que de vaines paroles et que si l'UE les met à exécution, elle se tirera une balle dans le pied.

A rappeler qu'un document officiel de l'UE, révélé en avril dernier par El País, a indiqué que le Maroc est le troisième partenaire qui reçoit le plus de fonds de l'UE pour la gestion de la migration, après la Turquie (6 milliards d'euros depuis 2016) et la Libye (355 millions d'euros depuis 2015). Depuis 2014, Bruxelles a injecté 343 millions d'euros dans des programmes de soutien à la gestion de la migration, dont la majeure partie après le pic historique du nombre

d'arrivées de petites embarcations sur les côtes espagnoles en 2018.

Toutefois, pour Abdelkrim Belguendouz, l'essentiel est ailleurs. Il estime que le Maroc doit tirer la leçon de ce qui vient de se passer. A ce propos, il pense que Rabat doit trancher la question relative à un accord de réadmission avec l'UE. « Il est temps pour dire non à cet accord mis sur la table des négociations depuis 2003. Le Maroc doit déclarer officiellement et une fois pour toutes que la réadmission des ressortissants non marocains est inacceptable pour lui », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Il doit également éviter certaines mesures administratives dans sa gestion de la migration irrégulière qui vont dans le sens des sécuritaires européens (refoulement des migrants, éloignement vers le sud du Maroc, autorisations de voyage électroniques pour certains citoyens subsahariens...). Il faut revenir à l'essentiel, à savoir à la politique de migration comme elle a été initiée en 2013. Ce dossier doit avoir la priorité de nouveau ».

Pendant, Abdelkrim Belguendouz déplore le manque de communication et d'information concernant les derniers événements de Sebta. « Malheureusement, il n'y a pas eu de débat public sur ce sujet même au sein du Parlement. Il ne faut pas oublier que la défense de la cause nationale exige de renforcer le front intérieur », a-t-il conclu.

Hassan Bentalab

Pour rappel ...

En 1956, au moment de l'indépendance du Royaume, les deux présides de Sebta et Mellilia ainsi que les peñones de la côte méditerranéenne n'ont pas été restitués au Maroc. Aussi sa politique extérieure s'est-elle donnée pour objectif de récupérer tous les territoires qui forment son espace géographique.

Dès 1961, soutenu par de nombreux pays arabes ainsi que par l'URSS, le Maroc a porté ses revendications concernant ces deux présides devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Au début des années 70, les revendications marocaines en faveur de la récupération de ces deux villes occupées sont revenues au premier plan.

Cette position figurait aussi dans un mémorandum du ministère d'Etat aux Affaires étrangères sur la question du Sahara marocain : « Pour rappel, alors que l'Espagne revendique, avec insistance, sa souveraineté sur Gibraltar, le Maroc ne peut rester démembré de son territoire sahraoui et des villes de Sebta et Mellilia ».

En 1987, Feu S.M Hassan II proposait la création d'un comité mixte chargé de réfléchir à l'avenir des deux villes occupées, ce que l'Espagne avait refusé.

En 1991, le Maroc et son voisin ibérique signaient le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, qui oblige les deux Royaumes à résoudre le différend qui les oppose de manière pacifique.

Aïcha Adouihi, présidente de l'Observatoire du Sahara pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

Les accords de coopération maroco-espagnols doivent reposer sur la réciprocité et le win-win

La présidente de l'Observatoire du Sahara pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, Aïcha Adouihi, a déclaré que les accords de coopération maroco-espagnols doivent être basés sur le principe de gagnant-gagnant et de la réciprocité.

Dans une déclaration à la presse, elle a souligné que le Maroc est devenu, pour de nombreuses considérations, une puissance régionale dont les institutions pionnières aux niveaux régional et international ont accumulé des succès «impressionnants» dans plusieurs domaines tels que ceux liés à la lutte contre l'immigration irrégulière, la drogue, la criminalité internationale et les organisations terroristes, ajoutant que «les institutions marocaines ont, par ailleurs, réussi à établir des partenariats solides aux niveaux militaire, sécuritaire et du renseignement avec leurs homologues des autres pays, qualifiant d'irréaliste «le comportement de toute partie qui douterait des capacités du Royaume».

L'activiste sahraoui a mis en

garde l'Union européenne qui, pour défendre ses intérêts, pourrait considérer les présides occupés de Sebta et Mellilla comme des frontières européennes. Et compte tenu de la situation géographique du Maroc, en tant que point de contact avec l'Union européenne sur la question de l'immigration, les activistes de cette association ont souligné la nécessité de revoir et de réévaluer les accords qui unissent les deux parties, y compris l'accord sur l'immigration, soulignant que le Maroc ne jouera jamais le rôle de «gendarme de l'Europe» en la matière.

Sur un autre registre, Aïcha Adouihi s'est interrogée : «Comment l'Espagne peut-elle exiger du Maroc de tenir compte du bon voisinage alors qu'elle ne prend pas la peine d'y veiller et le torpille en accueillant Brahim Ghali, chef de la milice du Polisario, organisation qui porte les armes contre le Royaume ? ».

Elle a indiqué qu'après avoir accueilli, sous une fausse identité algérienne, le chef des séparatistes accusé de crimes de guerre et de violations flagrantes des droits de



l'Homme, sous le prétexte peu convaincant des "raisons purement humanitaires", «ce compor-

tement ne peut que desservir le partenariat stratégique entre les deux Royaumes et nuire aux fon-

dements même des relations de longue date entre les deux pays ».

Ahmadou El-Katab

Nouveau mensonge des autorités espagnoles dans l'affaire des fausses identités de Brahim Ghali et de son accompagnateur

Acculés par la diplomatie marocaine, les affidés de la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, tentent de sortir du bourbier où Madrid s'est emporté en déclarant que Brahim Ghali et son médecin accompagnateur ne sont pas entrés en territoire espagnol sous de fausses identités.

En effet, après les révélations sur la fausse identité du médecin algérien ayant accompagné Brahim Ghali qui disposait de documents de son collègue et non moins compatriote décédé en 2010, voilà qu'une source du gouvernement a affirmé vendredi 21 mai, «sous couvert d'anonymat», que Ghali n'est pas entré en Espagne avec un faux passeport diplomatique algérien. Le gouvernement ibérique reconnaît, cependant, qu'il a été admis à l'hôpital San Pedro à Logroño sous une fausse identité «pour des raisons de discrétion», rapporte l'agence Europa Press. C'est ce que révèle également la radio Cadena Ser, proche du PSOE.

Jeudi, déjà, El Confidencial avait précisé que Brahim Ghali est entré en Espagne sous deux identités : Mohamed Benbatouche, né le 19 septembre 1950, et Mohamed Abdellah, né le 12 février 1950.

Malgré toutes ces révélations, le juge d'instruction de l'Audience nationale, qui instruit les plaintes déposées contre Brahim Ghali par l'opposant Fadel Breïka, et l'Association sahraoui des droits de l'Homme (ASADEH), a décidé de ne pas tenir compte de l'usage de ces faux documents par le chef du Polisario pour son entrée en Espagne.

Le juge Santiago Pedraz, selon El Independiente, aurait renvoyé ce dossier brûlant dont les conséquences politiques sont imprévisibles sur l'exécutif madrilène, aux tribunaux de Saragosse dont la base militaire avait accueilli l'avion qui transportait le chef du Polisario et son médecin algérien.

Santiago Pedraz aurait-il fait l'objet de pressions de la part des membres de ce même exécutif ?

Le groupe des députés du Parti populaire a exigé du gouvernement de Pedro Sanchez des explications au sujet de cette entrée en Espagne de Brahim Ghali sous une fausse identité et de manière irrégulière.

A. El-Katab

Karima Benyaich, l'ambassadrice du Maroc à Madrid

Le recours au même procédé pour l'exfiltration de Brahim Ghali ne fera qu'aggraver la crise



Le recours au même procédé pour l'exfiltration de Brahim Ghali de la même manière avec laquelle il est entré en Espagne est un choix pour le statu quo et l'aggravation de la crise, a affirmé vendredi l'ambassadrice du Royaume à Madrid, Karima Benyaich.

La grave crise actuelle entre Madrid et Rabat suite à l'accueil en catimini sur le sol espagnol du chef des séparatistes du Polisario sous une fausse identité constitue un test de la fiabilité et de la sincérité du discours, véhiculé depuis des années, en faveur du bon voisinage et du partenariat stratégique qui ont toujours prévalu

entre les deux pays, a relevé la diplomate dans une déclaration à des médias espagnols.

Cette crise représente également un test pour l'indépendance de la justice espagnole, "en laquelle nous avons confiance", ainsi que pour l'état d'esprit des autorités espagnoles quant à leur volonté d'opter pour le renforcement des relations avec le Maroc ou de coopérer avec ses ennemis, a souligné Karima Benyaich.

L'Espagne a disgracieusement opté pour l'opacité, en manoeuvrant derrière le dos du Maroc, et ce en accueillant et en protégeant ce criminel et bourreau, en invoquant des considérations humanitaires, ce qui constitue une offense à la dignité du peuple marocain, a-t-elle dit.

Face à la grave crise actuelle avec l'Espagne, le Maroc ne cherche aucune faveur ou complaisance, a-t-elle soutenu, faisant savoir que le Royaume demande seulement le respect de l'esprit du partenariat stratégique le liant à l'Espagne et l'application du droit espagnol.

En effet, la personne à qui l'Espagne a permis l'entrée sur son territoire avec un faux passeport et sous une identité usurpée, est poursuivie par la justice espagnole pour crimes contre l'humanité, graves violations des droits de l'Homme et viol, a-t-elle rappelé, notant que ses victimes sont de nationalité espagnole et que certains des actes qui lui sont reprochés ont été commis sur le territoire espagnol.

Fouad Yazourh, ambassadeur-directeur général des affaires politiques au ministère des AE, de la Coopération africaine et des MRE

Une enquête transparente est nécessaire pour jeter toute la lumière sur l'affaire

L'ambassadeur directeur général des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, a appelé samedi à une enquête transparente pour jeter toute la lumière sur l'affaire Brahim Ghali.

«Une enquête que nous espérons transparente devrait être menée pour jeter toute la lumière sur cette affaire», a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse, soulignant que cette enquête «risque de révéler de nombreuses surprises, notamment la complicité et l'ingérence de quatre généraux d'un pays maghrébin».

«Cette information semble vous surprendre, voire même choquante pour l'opinion publique espagnole, mais ne soyez pas surpris. Comme vous le savez, les services marocains sont parmi les plus performants», a dit le responsable, souli-

gnant que davantage d'éléments seront dévoilés en temps opportun.

Il a, dans ce contexte, rappelé que lorsque le Maroc avait révélé dès le 19 avril que le dénommé Ghali était en Espagne, beaucoup y compris les médias et les autorités ont mis en doute cette information, avant de la confirmer 24 heures plus tard.

Par ailleurs, Fouad Yazourh a indiqué qu'au-delà du dommage causé au partenariat Maroc-Espagne, l'affaire du dénommé Ghali montre d'abord que l'Espagne a fait un choix entre, d'un côté, ses citoyens victimes de crimes abjects et, de l'autre, un criminel responsable de la mort de plusieurs dizaines d'Espagnols en plus de viols, de tortures et de disparitions.

En effet, a-t-il poursuivi, l'Espagne doit d'abord expliquer à sa propre opinion publique avant d'expliquer au Maroc les conditions, circonstances et complexités ayant mené à l'entrée frauduleuse de cette



personne sur le territoire espagnol avec des documents falsifiés et une identité usurpée.

«Les Espagnols ont le droit de savoir, d'autant plus les autorités et la classe po-

litique espagnoles savent qu'il est poursuivi par des citoyens espagnols, auprès des juridictions espagnoles et pour des crimes en partie commis en Espagne», a-t-il insisté.

La Tariqa Bassiria dénonce l'accueil en Espagne du chef du Polisario

L'Ordre Bassiri basé à Cheikh Sidi Ibrahim Al-Bassir Al-Moazeni Al-Raqibi, à Beni Ayat, dans la région d'Azilal, connu dans les provinces du sud sous l'appellation «Tariqa Al-Bassiria», a fermement dénoncé l'accueil par l'Espagne du chef de la milice du Polisario, Brahim Ghali, et le comportement contradictoire et honteux de l'Etat espagnol sur la question du Sahara marocain, tout en réitérant son soutien absolu aux sages décisions de SM le Roi Mohammed VI.

Dans une déclaration au nom de tous les disciples, fidèles et étudiants de l'Ordre Bassiri, au Maroc et ailleurs, le serviteur de cet Ordre, Moulay Ismail Bassir, a fustigé la décision de l'Espagne de recevoir le chef du Polisario sans en informer l'Etat marocain comme l'exigent les normes diplomatiques et le bon voisinage, d'autant plus qu'il s'agit d'un criminel notoire recherché par la justice espagnole pour des plaintes de viol, de torture et de violations flagrantes des droits de l'Homme.

Rappelons que le leader et chef du soulèvement de Laâyoune en 1970, Mohamed Bassir, appartient à cette même famille.

Il avait été arrêté par les forces coloniales espagnoles au Sahara marocain, interrogé, emprisonné et torturé dans la prison de Laâyoune, avant d'être porté disparu à jamais avec ses archives.

Son sort n'a jamais été élucidé malgré les nombreuses tentatives de la famille Bassiri auprès des autorités espagnoles, rappelle l'Ordre Bassiri, qui assure à l'opinion publique nationale et internationale qu'il utilisera tous les moyens garantis par la loi pour révéler le sort du chef disparu.

Le serviteur de l'Ordre dénonce aussi la politique des deux poids deux mesures pratiquée par Madrid, et exprime son mécontentement de l'incapacité de la justice espagnole de s'acquitter de son devoir.

A.E.K

Sit-in de protestation à Paris du tissu associatif marocain en France

Le tissu associatif marocain en France s'est rassemblé, samedi place de l'Alma à Paris à quelques encablures du siège de l'ambassade espagnole, pour manifester sa désapprobation de la décision de Madrid d'accueillir le dénommé Brahim Ghali "chef du Polisario" et exiger son arrestation et sa comparution devant la justice pour répondre des crimes contre l'humanité qui lui sont imputés.

Le sit-in, organisé à l'initiative d'un collectif d'associations de Marocains de France, a réuni des dizaines de membres de la communauté marocaine sensible aux derniers développements survenus dans la relation entre Rabat et Madrid.

Brandissant les drapeaux marocains et des banderoles avec des messages appelant l'Espagne "à clarifier sa position vis-à-vis du Maroc", les Marocains de France ont réitéré leur attachement à leur pays d'origine et leur mobilisation pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

Ils ont également dénoncé l'attitude du gouvernement espagnol qui a comploté avec le régime algérien pour accueillir en catimini le dénommé Brahim Ghali, pourtant poursuivi en Espagne pour crimes contre l'humanité.

"La société civile marocaine en France, présente aujourd'hui à Paris, dénonce les agissements inacceptables du gouvernement espagnol et exige l'arrestation du terroriste-chef des mi-

lices du Polisario, Brahim Ghali", soulignent les organisateurs dans un communiqué distribué aux médias.

"Le gouvernement espagnol a accueilli sur son sol le terroriste Brahim Ghali.

Pourtant ce gouvernement est le premier informé des atrocités et des accusations lourdes retenus contre ce criminel. L'Etat espagnol justifie son attitude par des considérations humanitaires", déplore le collectif.

"Etant tous conscients que les droits humains de nos frères sahraouis dans les camps de Tindouf sont violés et bafoûés par le chef des milices du Polisario, l'Etat espagnol fait malgré tout preuve d'une attitude préméditée et intolérable, qui va à l'encontre même des relations entre nos deux pays voisins", a-t-il dénoncé.

Selon le collectif, "aucune considération humanitaire ne pourrait remettre en question la légitimité des victimes de viol, de torture, d'enlèvement, de détention arbitraire, d'enrôlement des mineurs mais aussi - on l'oublie trop souvent - d'esclavage voire de génocide, commis par ce criminel".

"Face aux agissements intolérables du gouvernement espagnol, nous, citoyens marocains en France, voulons savoir si l'Etat espagnol souhaite sacrifier sa relation politique, commerciale, économique et stratégique avec notre pays, le Maroc, à cause d'un criminel", s'est demandé le collectif.

"Le Maroc est reconnu par ses valeurs universelles de solidarité, de dignité et d'humanité; notre pays porte toujours la culture de la paix, il a su maintenir la coopération fructueuse et préserver le partenariat bilatéral avec son voisin espagnol", affirme le collectif soulignant que "cette préservation est une responsabilité partagée entre les deux pays", au même titre qu'elle "doit être un engagement mutuel et respectueux".

Selon le collectif, "la crise actuelle liée à l'entrée du criminel Brahim Ghali sur le sol espagnol, sous une fausse identité afin que le gouvernement espagnol lui garantisse l'impunité, n'est qu'une ruse avec le régime algérien. Cette crise provoque une tournure dangereuse et sans précédent dont seul le gouvernement espagnol est responsable et assumera les conséquences".

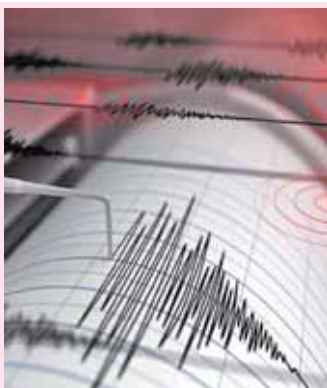
"La société civile marocaine en France condamne dans les termes les plus forts, les actes intolérables commis volontairement par l'Etat espagnol et exige réparation suite aux dysfonctionnements générés : En traduisant le criminel séparatiste Brahim Ghali devant la justice, en respectant les relations stratégiques de bon voisinage avec le Royaume chérifien, en maintenant une fiabilité et une sincérité réelle et en clarifiant sa position vis-à-vis du Maroc et du peuple marocain dans toutes ses composantes", conclut le collectif.

Secousses telluriques

Deux secousses telluriques de magnitude 4,3 et 4,4 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées, hier dans la province de Driouch, a indiqué l'Institut national de géophysique (ING).

Les secousses, dont l'épicentre est situé au large de la province de Driouch, se sont produites respectivement à 07h18min39sec et 07h42min39sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique de l'ING dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 12 km, la première secousse s'est produite à une latitude de 35.585°N et une longitude de 3.584°W, a souligné la même source, ajoutant que la seconde, survenue à une profondeur de 23 km, s'est produite à une latitude de 35.553°N et une longitude de 3.561°W.



Droits de l'Homme

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Marrakech-Safi et l'Ordre des avocats de la cité ocre ont signé, samedi, une convention de partenariat visant la protection et la promotion des droits de l'Homme de façon à préserver la dignité du citoyen et garantir la pratique effective de ses droits dans un climat sain garantissant la primauté de la loi et l'égalité entre les citoyens.

Signée par le président de la CRDH, Mustapha Laârrissa, et le bâtonnier du Barreau de Marrakech, Mohamed El Hamidi, en marge de la 2ème session ordinaire de la CRDH de Marrakech-Safi, cette convention vise à permettre le partage des expertises dans le domaine de l'observation, le suivi et la défense des droits de l'Homme et la consécration des valeurs de citoyenneté, le renforcement des liens entre les deux parties de façon à promouvoir et protéger les droits de l'Homme et lutter contre toutes les violations en la matière.

Mise en échec d'une opération de trafic de psychotropes et de cocaïne en provenance de l'Espagne



Les services de la Sûreté nationale ont mis en échec, vendredi, en coordination avec les éléments des Douanes opérant au port Tanger-Med, une opération d'envergure de trafic de 361.672 comprimés psychotropes et procédé à la saisie d'une quantité de 4,477 kg de cocaïne, en provenance de l'Espagne.

Le principal suspect, un conducteur de 62 ans, a été interpellé lors d'une opération sécuritaire conjointe menée par les services de la Sûreté nationale et des Douanes, à son arrivée au port Tanger-Med en provenance du port espagnol d'Algésiras, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, faisant savoir que les opérations de fouille et de

contrôle aux frontières ont permis la saisie de ces quantités de drogue dans une voiture utilitaire.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête confiée au service préfectoral de la police judiciaire de Tanger sous la supervision du parquet compétent, en vue d'élucider les éventuelles ramifications aux niveaux national et international de cette activité criminelle transfrontalière.

Cette opération sécuritaire s'inscrit dans le cadre des efforts intenses consentis par les services de la DGSN pour lutter contre le trafic international de drogue, en particulier les comprimés psychotropes introduits depuis l'Europe, conclut le communiqué.

Soixante-dix migrants entrent au préside occupé de Mellilia

Soixante-dix Marocains ont réussi à entrer vendredi au préside occupé de Mellilia en franchissant la haute barrière qui la sépare du reste du Maroc, ont annoncé les autorités espagnoles.

Plus de 8.000 candidats à l'émigration sont parvenus à entrer par la mer en début de semaine à Sebta, l'autre préside occupé par l'Espagne situé sur la côte marocaine. Plus de 6.000 ont été renvoyés dans ce pays.

"Au cours de la nuit, 30 personnes sont entrées dans la ville, tous des hommes majeurs et d'origine marocaine", a indiqué dans un communiqué la préfecture de Mellilia qui a précisé que la clôture frontalière haute de plusieurs mètres avait fait l'objet au total dans la nuit de six tentatives de franchissement.

Dans l'après-midi, 40 autres personnes, "toutes originaires du Maghreb" ont fait de même après avoir forcé une grille qui sépare le préside avec le reste du territoire marocain, selon la même source.

Mardi à l'aube, 86 migrants, dont une femme, étaient déjà parvenus à passer la clôture sur un groupe de plus de 300 migrants. D'autres tentatives ont eu lieu dans la semaine.

La vague d'arrivées à Sebta s'est produite dans un contexte de crise diplomatique majeure entre Madrid et Rabat, qui ne décolère pas depuis l'arrivée le mois dernier en Espagne sous une fausse identité du chef des milices du Polisario. Après des échanges musclés ces derniers jours, le gouvernement espagnol avait vendredi adouci le ton.

Arrivage de deux millions de doses du vaccin Sinopharm

Deux avions de Royal Air Maroc ont atterri dimanche à l'aéroport Mohammed V à Casablanca transportant deux millions de doses du vaccin Sinopharm. Cet arrivage devrait permettre l'élargissement de la tranche d'âge des personnes bénéficiaires pour atteindre bientôt les citoyennes et citoyens âgés de moins de 45 ans.

Il convient de rappeler que le ministère de la Santé a fait part dans son bulletin de samedi sur la situation de la Covid-19 que le nombre de personnes ayant reçu la première dose du vaccin a atteint 7.635.674. Alors que les personnes qui ont été complètement vaccinées (1ère et 2ème doses) sont au nombre de 4.831.397.

Le Maroc renforce son niveau de vigilance contre les variants préoccupants

Le Maroc renforce son niveau de vigilance pour riposter aux variants préoccupants non encore en circulation au Maroc, conformément au plan national de veille contre l'infection par le coronavirus. Pour ce faire, le ministère de la Santé a mis en place une procédure spéciale intitulée "L'investigation d'un cluster lié à un nouveau variant du SARS-CoV-2 non encore en circulation au Maroc".

Elaborée pour cadrer l'investigation autour d'éventuels cas de maladie dus à un variant ne circulant pas

encore au Maroc, cette procédure vise à identifier le plus rapidement possible tous les contacts et à assurer la prise en charge adéquate des cas et des contacts, indique-t-on auprès de ce département.

La procédure définit trois niveaux de cas: suspect, probable et confirmé du nouveau variant; ce dernier est toute personne chez qui une infection au SARS-CoV-2 a été confirmée par examen moléculaire (RT-PCR) et chez qui le séquençage a révélé le nouveau variant", ajoute la même source.

Cette procédure spéciale présente, en outre, un logigramme d'investigation des cas, des modalités de prise en charge, aussi bien des cas et de leurs contacts, ainsi que le circuit des prélèvements et les supports d'information.

En ce qui concerne le mode de prise, la procédure prévoit l'isolement à l'hôpital des cas confirmés d'infection par un variant ne circulant pas au Maroc, pendant 14 jours à partir de la date du début des symptômes ou de la confirmation par PCR pour les cas asymptomatiques.

Soutien à la marocanité de nos provinces sahariennes et à l'exclusivité du rôle des Nations Unies

Nasser Bourita s'entretient avec son homologue centrafricaine

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, vendredi par visioconférence, avec la ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine (RCA), Sylvie Baïpo-Temon.

Lors de cet entretien, les deux ministres se sont réjouis du caractère privilégié des relations de solidarité maroco-centrafricaines ayant pour fondement les sentiments d'estime et de respect mutuel qui existent entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Frère le Président Faustin-Archange Touadera, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger dans un communiqué.

Abordant la situation actuelle en Centrafrique, Nasser Bourita a salué les efforts déployés par les autorités centrafricaines et la communauté internationale pour la promotion de la paix, de la stabilité et du développement dans ce pays frère.

A cette occasion, il a félicité le Président Touadera pour sa politique d'ouverture et l'esprit de concorde nationale et d'inclusivité avec lequel il a mené le dialogue national, rapporte le communiqué.

Nasser Bourita a appelé à

soutenir les initiatives sous-régionales du Président centrafricain et de son gouvernement et à appuyer le plaidoyer pour la levée de l'embargo sur les armes. Le Maroc, a-t-il affirmé se tient aux côtés du peuple frère de la RCA dans sa détermination à reconstruire une armée professionnelle, républicaine et opérationnelle.

Le ministre a également mis en exergue la priorité et l'intérêt portés par les deux pays au développement des relations de concertation politique, ayant pour fondement le respect et la défense de la souveraineté et de l'unité des États africains.

A cet égard, Sylvie Baïpo-Temon a réitéré son soutien à la marocanité du Sahara ainsi qu'aux efforts visant à trouver une solution durable à ce diffé-

rend. Dans ce sens, les deux parties ont convenu d'œuvrer ensemble pour le respect des normes et procédures afférentes à cette question au sein des organes de l'Union africaine (UA), tout en réaffirmant la pertinence de la décision 693 du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de juillet 2018, qui a consacré l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au conflit régional autour du Sahara marocain.

Les deux parties ont insisté



sur l'importance de renforcer leur coordination au sein des différentes plateformes multilatérales (UA, ONU, etc.), afin de rendre plus homogènes les actions diplomatiques entreprises au niveau de ces instances avec les positions officielles adoptées par les deux pays sur les différentes questions d'intérêt commun.

Dans le même esprit, ils se sont engagés à appuyer, de manière concertée et mutuelle, les

candidatures marocaines et centrafricaines au niveau des organisations régionales et internationales.

Sylvie Baïpo-Temon a réitéré son appui et sa solidarité au Royaume du Maroc, notamment concernant les différentes candidatures en cours pour le poste de Commissaire de la Commission de l'UA dans les domaines de l'éducation, de la science, la technologie et l'innovation et pour le poste de Président de la Com-

mission de la fonction publique internationale (2023-2026).

Les deux responsables ont convenu de programmer les travaux de la 4ème session de la Commission mixte de coopération Maroc-RCA au dernier trimestre de l'année 2021, insistant sur le rôle important joué par le secteur privé dans la promotion de ces relations ainsi que dans le renforcement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

Entretiens maroco-comoriens par visioconférence

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, vendredi par visioconférence, avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, chargé de la diaspora, Dhoïhir Dkhoulkama, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de collaboration et de solidarité entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores, conformément à la volonté des deux pays de renforcer davantage leurs liens de coopération. Les deux ministres se sont félicités de l'excellence des liens d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays et ont exalté la qualité des sentiments d'estime et de respect qui caractérisent les rapports entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président Azali Assoumani, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue les progrès réalisés dans la collaboration entre les deux pays dans les domaines

prioritaires tels que l'enseignement supérieur, l'économie, le commerce, la santé, l'éducation, les affaires islamiques, la formation professionnelle et la culture, et se sont engagés à ouvrir de nouvelles perspectives dans ces domaines à travers une coopération Sud-Sud solidaire et agissante, relève le communiqué. Nasser Bourita, ajoute le ministère, a loué les développements remarquables enregistrés par l'Union des Comores sous la conduite du Président Assoumani, tout en réitérant la disposition du Maroc à accompagner la partie comorienne dans le cadre de la concrétisation de l'objectif du gouvernement comorien de faire de l'Union des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

Les deux responsables ont pris acte des travaux de la réunion préparatoire des experts, tenue à Moroni en février 2020, et ont décidé de la tenue prochaine, avant fin 2021, de la première session de la Grande Commission mixte de coopération maroco-comorienne, poursuit la

même source, notant qu'ils ont procédé à un échange de vues approfondi sur des questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international et se sont félicités de leurs positions similaires sur les grandes préoccupations régionales telles que le développement, la paix et la sécurité en Afrique et ailleurs. Nasser Bourita a salué le rôle important que joue l'Union des Comores dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique Australe (SADC), du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA) et de la Commission de l'Océan Indien (COI) et son engagement en faveur de la paix et de la stabilité dans la sous-région et en Afrique.

Dans ce sens, Dhoïhir Dkhoulkama a réaffirmé le soutien constant et inconditionnel de l'Union des Comores à Sa Majesté le Roi, faisant leur combat de l'intégrité territoriale du Royaume et réitéré son appui au Plan d'Autonomie pour le Sahara marocain comme seule solution à ce différend régional, précisant la pri-

maut du rôle joué par les Nations Unies en tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, qui repose sur le compromis, souligne le communiqué.

A cet égard, il a insisté sur l'impératif du respect des normes et procédures de l'Union africaine, et a réaffirmé la pertinence de la décision 693 du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de juillet 2018, consacrant l'exclusivité du rôle des Nations Unies dans la résolution de ce différend artificiel.

En outre, le ministre comorien a souligné l'appui de l'Union des Comores à la candidature du Maroc au poste de Commissaire de l'Union africaine à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation et aux autres candidatures du Royaume notamment pour le poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi qu'au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.

Qu'est-ce qui explique l'antagonisme américain vis-à-vis de la Chine ?



Le mois dernier, la commission des relations extérieures du Sénat américain a officiellement soutenu le Strategic Competition Act de 2021, qui qualifie la Chine de concurrent stratégique dans un certain nombre de domaines, notamment le commerce, la technologie et la sécurité. Compte tenu du soutien bipartite - extrêmement rare aux Etats-Unis de nos jours - le Congrès adoptera très probablement le projet de loi et le président Joe Biden le signera. Avec cela, l'antagonisme américain envers la Chine serait effectivement inscrit dans la législation américaine.

La loi sur la concurrence stratégique vise à mettre en évidence les supposés «comportements malveillants» dans lesquels la Chine s'engage pour obtenir un «avantage économique injuste» et la «déférence» d'autres pays envers «ses objectifs politiques et stratégiques». En vérité, le projet de loi en dit beaucoup plus sur les Etats-Unis eux-mêmes - ce qui est peu flatteur - que sur la Chine.

Les Etats-Unis avaient l'habitude d'avoir une vision optimiste du développement économique de la Chine, reconnaissant les opportunités lucratives qu'ils représentaient. Même après l'émergence de la Chine en tant que puissance politique et économique, les administrations américaines successives ont généralement considéré la Chine comme un partenaire stratégique plutôt que comme un concurrent.

Mais, au cours des dernières années, la vision de la Chine en tant que rivale stratégique a pris le pas sur le courant politique américain, les dirigeants choisissant largement la confrontation plutôt que la coopération. Deux caractéristiques de ce changement ressortent: la rapidité avec laquelle il s'est produit et la mesure dans laquelle les Américains - et leurs dirigeants - se sont unis derrière lui.

Ironiquement, le problème est en partie enraciné dans une polarisation idéologique extrême, qui a entravé la capacité des dirigeants politiques américains à gouverner efficacement et à minimiser les coûts sociaux de la transformation structurelle à l'ère de la mondialisation et de la numérisation. Ces échecs ont alimenté la frustration populaire et les tensions sociales, créant un terrain fertile pour la campagne populiste «America First» de l'ancien président Donald Trump.

La diffamation de la Chine - qui, contrairement aux Etats-Unis, gérât prudemment les risques de la mondialisation économique pour minimiser les coûts du changement structurel - était au cœur de l'attrait électoral de Trump. C'est peut-être aussi la caractéristique la plus notable de la doctrine Trump d'avoir survécu à la transition vers l'administration de Biden.

Le récit anti-chinois a ainsi rétabli un terrain d'entente dans la politique américaine. Malheureusement, les Américains s'accordent sur une idée qui leur fera bien plus de mal que de bien. Les Etats-Unis devraient se concentrer sur la manière de tirer parti de la mondialisation et du progrès technologique et de gérer les risques découlant des perturbations structurelles associées. A cette fin, une coopération efficace avec la Chine - associée à une adoption plus large du libre-échange et de l'ouverture économique - serait extrêmement utile.

En fait, selon l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, qui a pris la parole lors d'une session extraordinaire du Forum sur le développement de la Chine à Pékin en mars, une relation bilatérale positive et coopérative est essentielle à la paix et à la prospérité mondiales. Et aucun Américain vivant aujourd'hui n'est mieux qualifié pour évaluer les relations sino-américaines que Kissinger, dont la mission secrète à

Pékin il y a 50 ans cette année a conduit au rétablissement des relations diplomatiques.

Dans ses remarques, Kissinger a reconnu à quel point il sera difficile de construire la relation sino-américaine dont le monde a besoin, notant que les différentes cultures et histoires de ces deux «grandes sociétés» conduisent naturellement à des divergences d'opinions. La technologie moderne, la communication mondiale et la mondialisation économique compliquent davantage la capacité de parvenir à un consensus.

Kissinger a eu raison de souligner la technologie moderne comme un défi majeur. Dans le passé, lorsque les organisations médiatiques dominantes ont largement façonné le récit populaire, rester relativement neutre était le moyen le plus efficace de rivaliser. Les électeurs partageant tous à peu près les mêmes faits, le meilleur pari des politiciens était de faire appel à «l'électeur médian» plutôt qu'à ceux des extrêmes. (Comme Anthony Downs l'a expliqué avec son «théorème de l'électeur médian» - inspiré du modèle Hotelling en économie - le résultat du vote à la majorité est l'option préférée de l'électeur médian.)

Mais la technologie moderne a fragmenté le paysage médiatique et érodé le rôle de «gardien» des organes de presse traditionnels. Des informations inexacts, trompeuses ou non fiables peuvent être diffusées instantanément à un large public. De plus, il peut être ciblé sur ceux qui sont les plus susceptibles d'être d'accord avec lui, et tenu à l'écart de ceux qui seraient en désaccord.

Cela a alimenté une préférence croissante pour l'information «personnalisées» - et transformé les stratégies concurrentielles des médias. Dans cet environnement, les reportages neutres n'attirent pas autant d'attention que les reportages incendiaires ou idéologiques,

surtout si ces derniers sont algorithmiquement ciblés sur ceux qui sont prêts à l'adopter. Le rôle des médias dans l'établissement d'une base factuelle commune a donc de plus en plus été mis de côté - et, avec lui, la stratégie de faire appel à l'électeur médian.

Alors que les médias américains adoptaient des stratégies ciblées de plus en plus biaisées, une polarisation profonde est devenue pratiquement inévitable. Ceci, combiné aux nouvelles incitations des politiciens américains à faire appel aux extrêmes idéologiques, a déchiré le tissu de la société américaine, alimentant l'instabilité et les conflits, entravant la capacité des dirigeants à relever les défis urgents et sapant la position de leadership mondial des Etats-Unis.

La Chine a largement évité cet écueil de la technologie moderne, mais non sans coûts et critiques, en contrôlant les discours extrêmes en ligne et en limitant les attaques populistes contre les valeurs dominantes. Mais cela n'a pas évité la colère des médias américains. En quelques années à peine, les relations américano-chinoises ont régressé de manière significative et le système de libre-échange mondial a été poussé au bord de l'effondrement.

Comme Kissinger l'a clairement indiqué, la difficulté de rétablir les relations sino-américaines ne doit pas dissuader les dirigeants d'essayer. Au contraire, il exige que les deux parties fassent «des efforts toujours plus intenses» pour travailler ensemble. Pour les Etats-Unis, cependant, ce travail doit commencer chez eux. La véritable menace pour les Etats-Unis ne vient pas de la montée de la Chine, mais de son incapacité à relever les défis de la technologie moderne.

Par Zhang Jun

Doyen de la School of Economics de l'Université Fudan et directeur du China Center for Economic Studies

Les bonnes incitations pour l'accès mondial aux vaccins

La pandémie de COVID-19 continue de révéler des inégalités infrastructurales sous-jacentes choquantes dans le monde. Alors que les États-Unis déploient rapidement des vaccins même pour les enfants, des pays comme l'Inde subissent chaque jour un nombre dévastateur de décès. L'Inde a récemment signalé plus de 340000 cas quotidiens de coronavirus - près de la moitié du total mondial - et le pays n'a apparemment pas de fin à sa crise en vue.

En réponse à l'intensification de la pression politique pour réduire les souffrances des pays à faible revenu, l'administration du président américain Joe Biden soutient désormais une renonciation aux droits de propriété intellectuelle (PI) pour les vaccins COVID-19 tant que la pandémie dure. Cette évolution a suscité deux réponses concurrentes. Certains commentateurs considèrent la nouvelle position américaine comme un changement de paradigme dans la position américaine qui affectera la protection de la propriété intellectuelle. Mais d'autres prédisent que la nouvelle position de Biden n'aura aucun impact sur l'accès aux vaccins.

Les deux positions ne parviennent pas à saisir la vue d'ensemble. Premièrement, la protection de la propriété intellectuelle se poursuivra, y compris pour les vaccins COVID-19 dans les pays riches où les entreprises pharmaceutiques réalisent d'énormes profits. Deuxièmement, avec une volonté politique, la menace d'une dérogation peut aider à modifier les incitations des sociétés détentrices de brevets et à cata-

lyser la production de masse de vaccins COVID-19 pour les pays à revenu faible et intermédiaire. L'argument selon lequel la politique de Biden est vouée à, ou devrait échouer, est donc inutile pour la diplomatie américaine et la coopération mondiale pendant la pandémie.

L'effort pour parvenir à une vaccination mondiale se heurte à d'énormes problèmes d'incitation. Les sociétés pharmaceutiques privées responsables envers les actionnaires cherchent à maximiser leurs profits. Plus la pandémie dure longtemps, plus il est probable que les nouvelles variantes de coronavirus nécessiteront d'ajuster et de distribuer de nouveaux vaccins, et donc plus ces entreprises en profiteront.

Pendant ce temps, les gouvernements des pays riches sont confrontés à des incitations contradictoires à court et à long termes. A court terme, la politique intérieure encourage le nationalisme des vaccins, conduisant les gouvernements à conclure des contrats pour un approvisionnement exclusif en vaccins. Le gouvernement américain, par exemple, a imposé une interdiction de facto des exportations de vaccins par le biais de ses accords avec des entreprises privées.

Mais comme les virus ne connaissent pas de frontières, ces gouvernements sont confrontés à la menace à plus long terme de nouvelles variantes importées contre lesquelles les vaccins actuels peuvent être inefficaces. Ces agents pathogènes poseraient un risque évident pour la vie et la santé des citoyens, ainsi que pour le bien-être économique des pays.

En parallèle, il existe une rivalité stratégique croissante entre les États-Unis et la Chine pour le contrôle des hauteurs dominantes de la production biotechnologique. La recherche pharmaceutique et les fabricants d'Amérique (PhRMA), un groupe commercial, joue de cette peur pour exiger le contrôle de ses secrets commerciaux. Et les secrets commerciaux, et non les droits de brevet sur les vaccins COVID-19, sont clairement le principal obstacle pour assurer un accès plus large aux vaccins COVID-19 (en particulier les vaccins à ARNm).

Techniquement, ces secrets commerciaux ne sont pas un droit de propriété intellectuelle, mais sont plutôt protégés par le droit de la «concurrence déloyale». La question est de savoir comment contraindre les sociétés pharmaceutiques à divulguer leurs secrets commerciaux à d'autres fabricants pour produire les vaccins, sous réserve d'un accord de non-divulgaration et d'une compensation sur la base du coût ou du coût majoré.

En termes simples, les incitations des sociétés détentrices de brevets doivent changer. Par rapport à une dérogation à la propriété intellectuelle, il est dans l'intérêt de ces entreprises de signer des contrats avec des fabricants soumis à des accords de non-divulgaration, permettant ainsi la production en masse de vaccins pour les pays à revenu faible ou intermédiaire.

La menace d'une dérogation peut donc encourager et contraindre les sociétés pharmaceutiques à conclure de tels arrangements. Les pays riches peuvent renforcer ces in-

centations en mettant en commun leurs ressources, notamment par le biais de l'installation COVID-19 Vaccine Global Access (COVAX). Après tout, ils ont un énorme avantage sur les économies plus pauvres qui sont aux prises avec une pauvreté endémique et un pouvoir de négociation inégal.

Pour parvenir à un accord, une masse critique de pays riches - ainsi que d'autres producteurs de vaccins, dont la Chine et la Russie - devraient accepter de ne bénéficier d'aucune dérogation, y compris de tout accord de compensation. Les sociétés pharmaceutiques pourraient alors continuer à profiter comme avant. Et tous les pays - du Nord comme du Sud - bénéficieraient, y compris de la réduction des risques posés par les nouvelles variantes de virus.

Néanmoins, les négociations de dérogation à l'Organisation mondiale du commerce risquent de devenir symboliques et de détourner ainsi l'attention des mesures nécessaires. La menace d'une dérogation à la propriété intellectuelle doit être réelle pour persuader les entreprises de s'engager volontairement pour la production mondiale de masse de vaccins. Parallèlement, un nombre suffisant de pays en développement pourraient délivrer, ou menacer de délivrer, des licences obligatoires - avec le soutien des États-Unis, de l'Union européenne et d'autres pays du Nord global - pour renforcer leur pouvoir de négociation.

Il ne s'agit pas d'un changement révolutionnaire, car la protection des droits de propriété intellectuelle a toujours été soumise à des exigences de santé publique. Mais,

comme la principale difficulté réside dans les secrets commerciaux et non dans les brevets, l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) n'est pas le problème principal. Même sans cela, les sociétés pharmaceutiques ne seraient toujours pas incitées à divulguer leurs secrets commerciaux. Paradoxalement, l'Accord sur les ADPIC pourrait maintenant offrir un avantage potentiel en permettant aux pays d'utiliser la menace de dérogation pour encourager les entreprises à conclure les contrats nécessaires. L'administration Biden doit agir dans ce sens.

Plus de 3,4 millions de personnes sont maintenant mortes du COVID-19, et des millions de vies supplémentaires pourraient être perdues alors que de nouvelles variantes du virus menacent de prolonger la pandémie. Une action réfléchie et immédiate sur les vaccins est nécessaire comme une question d'urgence morale et pratique. Pour l'administration Biden, cela signifie prendre des mesures maintenant pour modifier les incitations de l'industrie pharmaceutique.

Par Michele Goodwin et Gregory Shaffer

Michele Goodwin est professeur à l'Université de Californie à Irvine et directrice du Center for Biotechnology and Global Health Policy.

*Gregory Shaffer est professeur à l'Université de Californie à Irvine et auteur de *Emerging Powers and the World Trading System: The Past and Future of International Economic Law* (Cambridge University Press, 2021).*



Augmentation du chiffre d'affaires du Groupe OCP au premier trimestre

Le Groupe OCP, acteur majeur de l'industrie des engrais, a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 14,288 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre de 2021, en hausse de 16% par rapport à celui enregistré une année auparavant.

Cette performance a été soutenue par la hausse des volumes ainsi que la progression des prix de vente sur les trois segments par rapport au premier trimestre 2020, explique le Groupe OCP dans un communiqué sur ses résultats trimestriels.

"Le Groupe a affiché une solide performance opérationnelle et financière au premier trimestre de cette année grâce à l'effet combiné des efforts constants de l'OCP en matière d'optimisation de la production et de réduction des coûts, et des conditions de marché favorables", ajoute la même source.

La marge brute s'est établie, quant à elle, à 9,267 MMDH, contre 7,539 MMDH au premier trimestre 2020, la hausse des prix de vente ayant largement neutralisé la hausse des prix des matières premières, principalement le soufre. Le taux de marge a atteint 65%, contre 61% au premier trimestre 2020, rapporte la MAP.

L'EBITDA s'est élevé, pour sa part, à 5,336 MMDH, en hausse de 60% par rapport au T1-2020, principalement en raison de la forte progression des ventes et d'efficacités opérationnelles continues sur la période. La marge d'EBITDA s'est élevée à 37% contre 27% un an auparavant.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles ont atteint 1,75 MMDH au titre des trois premiers mois de cette année, en dessous des 2,125 MMDH décaissés au cours de la même période 2020, indique le communiqué.

"Le premier trimestre 2021 amorce un bon début d'année illustré par une performance solide, soutenant les perspectives positives du Groupe pour 2021", relève l'OCP, notant que les conditions de prix restent, comme anticipé, favorables, reflétant une hausse de la demande mondiale, une offre stable et une hausse des prix des matières premières.

Dans cet environnement, l'OCP continue d'adresser les marchés à forte croissance sur lesquels le Groupe renforce sa position de leader, affirme-t-il, ajoutant qu'il poursuit également des initiatives qui "lui permettront de favoriser sa croissance rentable à long terme, de garantir une chaîne d'approvisionnement durable et de rationaliser davantage ses opérations".

La dynamique de reprise de l'économie nationale se confirme

La dynamique de reprise post-pandémie de l'économie nationale se poursuit, si l'on en croit la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) qui se base sur les derniers baromètres conjoncturels disponibles.

En effet, « l'appréciation de la conjoncture économique nationale fait état d'une situation économique qui se projette dans une dynamique de reprise confirmée », a indiqué la DEPF relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

« La campagne agricole favorable qui s'annonce conforte cette perspective, notamment avec une très bonne production céréalière, en nette progression de 206% par rapport à 2020 », explique-t-elle dans sa note de conjoncture du mois en cours (N° 291/mai 2021).

A ce propos, il sied de relever ici que la production prévisionnelle des trois principales céréales pour la campagne 2020-2021 est estimée à 98 millions de quintaux.

Une production en augmentation de 54,8% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 206% par rapport à la campagne précédente, affirme la DEPF, assurant que cette campagne est



ces dix dernières années.

Autres signaux encourageants : « Les activités non agricoles affichent des résultats encourageants, comme en attestent les indicateurs du secteur extractif, du BTP, de certaines branches du secteur industriel et, dans une moindre mesure, du secteur de l'énergie électrique », souligne la DEPF dans ce numéro.

En effet, la valeur des exportations de phosphates et dérivés s'est affermie de 21,7%, bénéficiant d'un raffermissement au mois de mars de 42,3%, après +3,9% en février 2021.

Le volume des ventes de ciment, principal baromètre du secteur du BTP, a de son côté plus que doublé (+111,6%) au cours du mois d'avril 2021 après un recul de 55,6% en avril 2020. Tandis que l'activité du secteur manufacturier a affiché des signes de redressement à partir du T3-2020, passant de -22% au T2-2020, à -2,6% au T3-2020 et à -1,6% au T4-2020.

Quant à la production de l'énergie électrique elle s'est, pour sa part, accrue de 0,7% au terme du premier trimestre 2021, après un recul de 2,2% à fin février 2021 et de 3,1% à fin mars 2020.

Selon la note de la DEPF, toutes

ces évolutions favorables sont confortées par les fondamentaux du marché intérieur. Ce qui est de bon augure pour l'économie nationale.

La même source prévoit, en effet, le maintien du pouvoir d'achat des ménages « compte-tenu d'une bonne orientation des niveaux de revenus (bonne campagne agricole et bonne tenue des transferts des MRE) et d'une inflation maîtrisée ».

Aussi, bien qu'il marque encore le pas, « l'investissement devrait bénéficier de l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et de ses effets d'entraînement sur l'investissement privé », souligne la DEPF.

Pour comprendre l'enthousiasme de la Direction, il est important aussi de se projeter du côté des échanges extérieurs qui ont été marqués à fin mars par « une amélioration du taux de couverture de 5,7 points et un allègement du déficit commercial de 11,2%, grâce à une hausse soutenue des exportations de 12,7%, comparée à la progression modérée de 2,6% des importations », note également la DEPF.

Il est à noter que, sur le plan des finances publiques, les dépenses ordinaires ont affiché une hausse à un

rythme dépassant celui des recettes ordinaires, conjuguée au recul des comptes spéciaux du Trésor de 57% à 12,2 milliards de dirhams.

Ainsi, l'exécution de la loi de Finances à fin avril 2021 fait ressortir un creusement, en glissement annuel, du déficit budgétaire de 16 milliards de dirhams pour se situer à 21,4 milliards, fait savoir la Direction.

Malgré des signaux au vert relevés plus haut, la DEPF indique que les indicateurs relatifs au financement de l'économie font état d'une décélération de la croissance des crédits bancaires à fin mars (+3,3% après +5,3% un an auparavant), notamment, ceux accordés au secteur non financier (+3,1% après +6,4%).

Quant aux indices boursiers MASI et MADEX, il ressort de l'analyse de la Direction qu'ils « ont poursuivi leur amélioration à fin avril 2021, enregistrant des hausses respectives de 4,6% et de 4,5% par rapport à fin décembre 2020 ».

Quoi qu'il en soit, ces évolutions sont dans l'ensemble une bonne nouvelle pour l'économie marocaine surtout qu'elles sont confortées par les perspectives favorables qui s'annoncent au niveau mondial.

Alain Bouithy

La campagne agricole favorable qui s'annonce conforte cette perspective

considérée parmi les meilleures de

Le RNPG de la BCP s'apprécie au premier trimestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) de la Banque centrale populaire (BCP) s'est affermi de 103,6% à 500 millions de dirhams (MDH) au cours du premier trimestre 2021.

Retraité de l'impact du don Covid-19 sur les comptes du premier trimestre 2020, la croissance du RNPG se serait établie à +24%, précise le groupe bancaire dans un communiqué financier, relevant que le résultat net consolidé s'est apprécié, quant à lui, de 46,9% à 691 MDH.

Le produit net bancaire (PNB) du groupe a affiché, pour sa part, une croissance dynamique de 13% sur les trois premiers mois de l'année 2021 pour s'établir à 4,8 milliards de dirhams (MMDH), relève le communiqué, précisant que cette performance est attribuable essentiellement à la forte évolution du résultat des activités de marché qui se renforce de +794 MDH, profitant d'un contexte des marchés financiers plus favorable que l'année précédente.

Pour sa part, la marge d'intérêt a

perdu 31%, intégrant un resserrement des marges d'intermédiation sur le marché. De même, la marge sur commission a diminué de 3,7% à 847 MDH.

De leur côté, les charges générales d'exploitation se sont allégées de 10,1%, grâce aux efforts consentis en termes d'optimisation des charges et de la non récurrence du don Covid-19 (250 MDH), note la même source, ajoutant que le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 13,3 points à 51,4%.

Dans un contexte qui demeure incertain, le groupe est resté fidèle à sa politique de provisionnement prudente. Ainsi, le coût du risque consolidé s'est renforcé de 55% pour s'établir à 1,2 MMDH.

Au niveau des indicateurs d'activité, le groupe continue de renforcer ses ressources avec une collecte additionnelle de 1,7 MMDH sur le premier trimestre 2021, note la même source, ajoutant que l'encours net des crédits consolidés à la clientèle s'est stabilisé, pour sa part, à près de 255 MMDH.



L'aéroport de Dakhla enregistre une baisse de son trafic passagers à fin mars

Le trafic des passagers a chuté de 4,71% à l'aéroport de Dakhla durant les trois premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année précédente, selon des données fournies par l'Office national des aéroports (ONDA).

Le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire a atteint 49.491 à fin mars, contre 51.936 voyageurs durant la même période de 2020, précise la même source.

Pour le seul mois de mars, 17.662 voyageurs ont utilisé l'aéroport de Dakhla, contre 12.346 passagers au cours de la même

période de l'année précédente, soit une hausse de 43,06%.

Ce résultat du mois de mars place cette plateforme aéroportuaire à la 7ème place à l'échelle nationale et à la première place au niveau des provinces du Sud durant le mois de mars.

Les aéroports du Royaume ont enregistré en mars dernier un volume de trafic commercial de 400.863 passagers contre 2.066.199 passagers en mars 2019, et 941.790 passagers le mois de mars 2020, soit une baisse respectivement de l'ordre de -80,60% et -57,44%.

L'euphorie du Paiement en ligne se poursuit !

L'envolée du paiement en ligne au Maroc semble ne pas être prête à s'arrêter ou même à ralentir, en raison d'un engouement sans précédent des Marocains pour cette solution en vue d'effectuer leurs transactions.

Il s'agit bien d'une tendance qui s'est, d'ores et déjà, installée dans la durée et a amplement profité de l'avènement de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) pour s'imposer plus que jamais comme une des solutions les plus privilégiées, au regard de ses multiples atouts, dont la rapidité, l'efficacité et surtout la sécurité.

Ce constat est appuyé par les récents chiffres du Centre monétique interbancaire (CMI) qui a affirmé que l'activité du paiement via Internet est restée sur un trend fort ascendant avec une progression, en nombre, de 58,8% à 4,5 millions d'opérations et de 31% à 1,8 milliard de dirhams (MMDH) au titre du premier trimestre de cette année.

Au détail, les cartes marocaines ont enregistré une augmentation de 61,4% en nombre d'opérations et de 36,6% en montant, tandis que celles étrangères ont progressé de 8,3% en nombre d'opérations et régressé de 33,7% en montant à 74 millions de dirhams (MDH).

Le CMI signale tout de même que cette activité de paiement en ligne reste très fortement dominée par les

cartes marocaines à hauteur de 96,7% en nombre de transactions et de 96% en montant.

Une croissance exponentielle qui est principalement tirée par la montée en puissance du commerce électronique via la création de sites marchands, dont certains sont devenus de véritables supermarchés, proposant des offres variées et complètes (alimentation, électroménager, électronique, bricolage, hygiène et beauté, vêtements, etc).

Et pour séduire davantage l'acheteur, les e-commerçants proposent un service de livraison en toute sécurité à un coût raisonnable, contribuant ainsi à la réduction du risque d'une éventuelle contamination par la Covid-19.

Côté sécurité, la transaction e-commerce suit un schéma bien précis qui permet de procéder aux vérifications nécessaires avant toute action. Pour les e-commerçants affiliés au CMI, il s'agit concrètement de neuf étapes, à savoir "la validation de la commande par l'acheteur sur le site e-commerce", "la redirection de l'acheteur vers la page de paiement du CMI", "la saisie et la transmission des données bancaires par l'acheteur sur la page sécurisée CMI" et "la demande d'authentification de la carte (3D Secure)".

S'ensuivent "la réponse de la demande d'authentification", "la demande d'autorisation du paiement par le CMI auprès de la banque de



l'acheteur", "la réponse de la banque à la demande d'autorisation (acceptation ou refus)", "la notification à l'acheteur de la réponse à la demande d'autorisation" et "l'envoi par le CMI aux banques du crédit commerçant et du débit de l'acheteur".

Ces étapes se déroulent en peu de temps pour offrir un service de qualité, tout en permettant de détecter et d'éviter les tentatives de fraudes.

Parallèlement, plusieurs e-commerçants proposent un tout autre service de paiement qui est celui du TPE (terminal de paiement électronique) 3G à la livraison.

Et là aussi, les avancées techno-

logiques en matière de mode de paiement et l'arrivée en force de la digitalisation ont donné un véritable coup de fouet à l'expansion du paiement sans contact (contactless) qui ne cesse de prendre de l'ampleur au Maroc, particulièrement avec les récentes augmentations du plafond, lequel a été fixé actuellement à 600 dirhams par CMI et Visa.

D'ailleurs, le taux du nombre de transactions contactless est passé de 5,2% durant le 1er trimestre 2020 à 25% au T1-2021 et de 1,6% à 11,5% pour ce qui est des montants réglés.

Ces performances continues et croissantes des moyens de paiement

électroniques s'avèrent en ligne avec les efforts déployés par Bank Al-Maghrib (BAM) en vue de réduire la circulation fiduciaire qui, rappelons-le, s'est chiffrée à 301 MMDH durant l'année écoulée, grimpa de 20% par rapport à 2019.

Bien qu'il reste un long chemin à parcourir pour y arriver, le Maroc est sur la bonne voie et pourra, grâce à ses infrastructures, compter sur les nouvelles technologies, comme la 5G, qui favoriseront encore plus les modes de paiement du futur (par empreinte, reconnaissance faciale, etc).

Par Hicham Louraoui (MAP)

La 5G garantira "un vif essor" des usages numériques



La 5G est une technologie de rupture qui garantira "un vif essor" des nouveaux usages et services numériques dans plusieurs domaines, a indiqué, jeudi, Khalid Ziani, expert IT et Télécoms.

Ces usages vont, en effet, accélérer la transformation numérique dans les domaines agricoles, de santé, d'éducation et de défense, a souligné M. Ziani, lors d'un webinaire organisé par "Economie-Entreprises", sous la thématique: "5G, luxe ou nécessité? Accélérateur de la transformation numérique". Il a, dans ce sens, relevé que la 5G va permettre un rebond très important des débits pour faire face à l'augmentation de la sollicitation de la bande passante, qui croît dans le secteur des télécoms, a-t-il dit, de plus de 40% par an et en particulier

pendant la pandémie, en plus de réduire le temps de latence à un minimum.

Selon M. Ziani, cette technologie ne se limite pas à offrir une amélioration du débit pour une utilisation qui bénéficie aux particuliers. Elle est surtout utile pour les entreprises et pour le développement économique, puisque "tout le monde bascule vers le numérique: l'éducation, la santé, etc", rapporte la MAP.

"Technologiquement parlant, le Maroc doit s'y mettre afin de ne pas se couper du reste du monde et ne pas être déphasé", a-t-il soutenu. Pour sa part, Nasser Kettani, co-fondateur de "Hidden Clouders", a fait observer que les enjeux de la 5G dépassent de loin les simples usages pour particuliers, pré-

visant que parallèlement aux évolutions technologiques, les besoins des entreprises ne cessent de se multiplier, d'où la nécessité pour la technologie de s'y adapter.

La 5ème génération de réseau mobile s'annonce comme une technologie à même de permettre de transférer davantage les volumes de données massifs dans différents domaines, a-t-il fait remarquer. Dans le même sillage, Bassim Bennani, Chief Marketing Officer Afrique à Nokia, a mis l'accent sur la capacité de la 5G de pousser les limites de la technologie pour pouvoir atteindre une grande vitesse et donc la possibilité d'avoir des robots pilotés orchestrés par des ordinateurs sans pour autant "avoir une intervention humaine."

La diva Samira Saïd réitère son soutien au peuple palestinien

Les Palestiniens subissent un système institutionnalisé de racisme et de ségrégation



Fervente défenseuse de la cause palestinienne, la diva marocaine Samira Saïd a condamné, dans un entretien accordé à notre alter ego Al Ittihad Al Ichtiraki, sous la plume de notre confrère Jalal El Goundali, le «massacre brutal» pratiqué par Israël contre les Palestiniens. Elle a dans ce sens souligné la nécessité de ne pas violer le caractère sacré de toutes les religions et de tous les individus. «La fierté et les croyances des Palestiniens ont été insultées, et le gouvernement sioniste a ciblé d'importantes infrastructures à Gaza, ce qui a conduit à davantage de répression contre le peuple palestinien déjà opprimé», a-t-elle souligné.

La chanteuse marocaine, installée depuis des années au Caire, a récemment republié, sur ses différentes pages des réseaux sociaux, une chanson sortie il y a plus de 15 ans, dans laquelle elle exprime

son soutien et sa solidarité avec le peuple palestinien. «Mais la situation n'a pas évolué depuis, dit-elle. Au contraire, elle n'a fait qu'empirer et nous assistons toujours à une violation abjecte du droit international et des droits de l'Homme à Gaza», précise Samira Saïd. Et d'ajouter: «C'est une violation des règles internationales équivalant dans certains cas à ce qui semble être des homicides intentionnels constituant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité».

La chanteuse, avec une carrière longue de 50 ans, a tenu à rappeler que «des Palestiniens subissent un système institutionnalisé de racisme et de ségrégation qui ressemble à l'apartheid». «Israël soumet Gaza à une pénurie chronique d'électricité, de carburant, de nourriture et d'autres produits de base, tout en poursuivant sa campagne de violences militaires», a-t-elle noté, en appelant les artistes à davantage de soutien

avec le peuple palestinien. «Il est évident que les positions des célébrités à l'égard de ce massacre sont très importantes sur le plan politique mais le soutien financier est également de plus haute importance», dit-elle.

Concernant la frappe menée par l'armée israélienne sur l'immeuble d'une dizaine d'étages abritant les locaux de médias internationaux, notamment la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera et l'agence de presse américaine Associated Press (AP), la diva marocaine a estimé que «la destruction de cet immeuble est une violation flagrante des droits humains et est considérée internationalement comme un crime de guerre». «Le but de ce crime odieux est de faire taire les médias et de cacher le carnage et la souffrance indicibles de la population de Gaza», a-t-elle martelé, avant de rappeler qu'Israël ne veut «pas seulement répandre la destruction et la

mort à Gaza, mais cherche aussi à réduire au silence les médias qui voient, documentent et disent la vérité sur ce qui se passe».

Connue pour sa discrétion sur sa vie privée, la diva de la chanson arabe s'est, par ailleurs, exprimée à cœur ouvert sur la chaîne égyptienne DMC, en faisant pour la première fois des confidences sur sa vie de famille, ses aspirations et sa carrière. Celle qui a une grande estime pour son père raconte que «malgré qu'il soit issu d'une famille très conservatrice, il était différent des autres membres de sa famille, il était plus ouvert». «En grandissant, j'ai réalisé combien il était ouvert d'esprit puisqu'il m'a permis de chanter à l'âge de 9 ans», a-t-elle souligné. Et d'ajouter: «Il avait beaucoup de mérite».

Elle s'est également remémoré ses souvenirs avec Feu Hassan II qui, selon elle, était un grand passionné de l'art et la culture. «Il avait

Anthologie des poètes argentins amis du Maroc



La poésie comme passerelle entre les deux peuples

Une anthologie inédite d'une quarantaine de «Poètes argentins amis du Maroc» a été présentée jeudi soir lors d'une soirée poétique virtuelle organisée à l'initiative de l'ambassade du Maroc à Buenos Aires.

Le livre en format digest rassemble les vers des quarante poètes amoureux du Maroc, de sa culture ancestrale, de ses pay-

sages, de sa diversité et de l'hospitalité de ses hommes et femmes.

A cette occasion, l'ambassadeur du Royaume en Argentine, M. Yassir Fares, a salué les poètes participants à cette anthologie qui ont donné de leurs temps et de leur affection poétique pour le Maroc afin que ce projet littéraire devienne réalité.

L'ambassadeur a également souligné le

rôle de la diplomatie culturelle comme «instrument de rapprochement» des peuples issus de différentes régions du monde.

Partant du principe que «l'éloquence est magie, la poésie est sagesse», le diplomate marocain a annoncé la poésie est le meilleur connecteur entre le Maroc et l'Argentine à même d'établir une «alliance culturelle» entre les deux pays en partenariat avec le groupe des Poètes argentins amis du Maroc (PAAM).

Dans la présentation de cette anthologie, M. Fares a écrit que ce sont les membres du groupe PAAM, issus de différents horizons littéraires, qui ont donné vie à cette initiative à travers «l'arôme de leurs mots, la couleur et le battement de leur culture, conjugués à l'émerveillement enfantin et pur envers le peuple étranger qu'il embrasse».

Pour lui, la fraternité des peuples marocain et argentin s'exprime dans cette anthologie avec splendeur.

D'autres intervenants, dont des journalistes travaillant pour des médias prestigieux

en Argentine, ont souligné que dans chacun des poèmes insérés dans cette anthologie, le lecteur peut déceler «l'essence des parfums du Maroc, et les odeurs de sa gastronomie, de son sable et de sa mer». Ils ont salué «l'apport fondamentale» de cette anthologie au rapprochement entre le Maroc et l'Argentine au regard de la relation affective que les poètes argentins amis du Maroc établissent dans leurs vers pleins de lyrisme et d'envoûtement.

L'anthologie englobe plus de 70 poèmes qui rendent un hommage rythmé à différentes facettes du Maroc, de sa culture (Zegel à Marruecos-Zegel au Maroc), ses traditions (Romance d'un mariage marocain), son patrimoine (Sabiduria-Sagesse, Guedra), ses gens (A mis amigos marroques-A mes amis marocains, Voy hacia ti hombre marroqui-Je viens vers toi homme marocain), ses paysages (Toubkal), Ses villes (Casablanca, Laayoune, Marrakech, Chefchaouen), sa mystique (magica alfombra-tapis magique), son sahara...etc.



un sens artistique hors pair. C'était un grand connaisseur de la musique, il jouait de l'accordéon et dirigeait lui-même le célèbre orchestre Firqa Al Massiya. C'était un maestro au vrai sens du terme. J'avais peur lorsque je devais chanter devant lui, je devais être à la hauteur [...] il était très fier de moi et avait confiance en moi, il était sûr que j'allais devenir une star. Il disait souvent: l'Égypte a Abdelhalim Hafez, nous, on a Samira», raconte-t-elle.

L'artiste s'est, en outre, exprimée au sujet de ses deux mariages. Le premier avec le célèbre musicien égyptien Hani Mhana, qui a duré de 1990 jusqu'à 1994: «Certains membres de ma famille étaient contre ce mariage...et j'avoue que les déclarations récentes de Hani Mhana sur certains

détails de notre vie m'ont un peu irritée», a-t-elle déclaré. «Je n'aime pas étaler ma vie privée, a-t-elle fait savoir, le mariage est sacré et ses secrets ne sont connus que des deux époux et les raisons de la séparation doivent rester entre les deux».

Pour ce qui est de son deuxième mariage avec l'homme d'affaires Mustapha Naboulsi, père de son fils Chadi, qu'elle a épousé de 1994 à 1999, la chanteuse a affirmé que c'est un homme pour lequel elle a beaucoup d'estime: «Nous sommes restés de bons amis après notre divorce. Je n'ai jamais dit qu'on est séparé, on a un lien éternel, on se respecte mutuellement, c'est quelqu'un de profondément bon, de bien éduqué», a-t-elle estimé.

M.O

Emma Watson sort de son silence et adresse un message explicite à ses fans

Stop aux rumeurs. Emma Watson est sortie de sa retraite médiatique avec un message pour le moins explicite. L'actrice, éternel visage Hermione Granger dans la saga cinématographique Harry Potter, est effectivement l'objet de nombreuses spéculations, depuis plusieurs mois. Les commentaires touchant tant sa vie personnelle et son couple avec l'homme d'affaires Leo Robin-ton, que sa carrière professionnelle, avec de nombreux sous-entendus sur le fait qu'elle fasse passer ses projets de comédie au second plan.

Sur son compte Twitter, Emma Watson s'adresse directement à ses abonnés: "Chers fans, les rumeurs sur le fait que je sois fiancée ou pas, ou si ma carrière est 'en sommeil' ou non' sont des moyens de générer du clic à chaque fois, qu'elles soient vraies ou fausses", a-t-elle publié dans un premier message, avant d'enchaîner: "Si j'ai des nouvelles, je vous promets de les partager avec vous." La comédienne, dont on connaît les engagements militants par ailleurs, a poursuivi avec humour: "En atten-

dant, dites-vous que sans nouvelles de ma part, cela signifie simplement que je traverse la pandémie de la même façon que la plupart des gens, en ratant mon pain au levain maison, en prenant soin de mes proches et en faisant de mon mieux pour ne pas propager ce virus qui affecte encore beaucoup de monde", a-t-elle écrit.

Emma Watson conclut cette prise de parole sur Twitter - où elle n'avait rien publié depuis août 2020, par une pensée pour ses fans: "Je vous envoie beaucoup d'amour, en espérant que vous allez bien et que vous êtes aussi heureux qu'il est possible de l'être en ces temps étranges. Et encore une fois, merci à tous ceux qui travaillent si dur pour nous garder en sécurité et en bonne santé." En février dernier, Jason Weinberg, le manager de la jeune femme était déjà monté au créneau, expliquant dans les colonnes d'Entertainment Weekly que "Les réseaux sociaux d'Emma Watson sont en sommeil, mais pas sa carrière". Espérons cette fois, que la mise au point de la principale intéressée soit plus efficace.



Bouillon

de culture

Lady Gaga



La chanteuse américaine Lady Gaga affirme, dans un documentaire mis en ligne vendredi, avoir été violée et séquestrée durant "des mois" par un professionnel de la musique, jusqu'à tomber enceinte alors qu'elle avait 19 ans. L'artiste new-yorkaise avait déjà révélé avoir été violée par un producteur alors qu'elle démarrait dans la chanson, un événement qui a généré chez elle des troubles de stress post-traumatique, dont elle subit encore les effets aujourd'hui, même si elle dit être parvenue à les contrôler. "J'avais 19 ans. Je démarrais dans le métier et un producteur m'a dit: déshabille-toi", raconte-t-elle dans la série documentaire "The Me You Don't See", co-produite par la présentatrice vedette Oprah Winfrey et le prince Harry pour la plateforme Apple TV+.

"J'ai dit non et je suis partie", poursuit-elle. "Ils m'ont dit qu'ils allaient brûler toute ma musique. Ils n'arrêtaient pas de me demander. Alors, je me suis débranchée et j'ai juste... Je ne me souviens même plus", dit-elle, en larmes.

La chanteuse de 35 ans explique de nouveau qu'elle ne veut pas révéler l'identité de son agresseur, car elle ne veut "plus jamais avoir affaire à cette personne".

Lady Gaga affirme que ce producteur l'a violée et séquestrée pendant "des mois" avant de l'abandonner à un carrefour, près de chez ses parents, enceinte. Elle ne précise pas quelle suite elle a donnée à cette grossesse.

Stefani Germanotta, de son vrai nom, explique avoir vécu, "des années plus tard", une crise d'angoisse qui l'a menée à l'hôpital, où elle a réalisé qu'elle était sujette à des troubles de stress post-traumatique liés à son agression.

Ces troubles l'ont notamment amené à s'automutiler, dit-elle. Elle estime qu'il lui a fallu deux ans et demi de thérapie pour parvenir à contrôler ces pulsions. "J'ai appris tous les moyens de me sortir" d'une crise, explique la chanteuse.

"Plaidoyer pour les Arabes", nouvel ouvrage de l'écrivain marocain Fouad Laroui

Pour l'intégration des Arabes dans l'Histoire universelle

Le livre "Plaidoyer pour les Arabes" de l'écrivain marocain Fouad Laroui, paru récemment aux éditions Miallet-Barrault Editeurs, est un plaidoyer "pour l'intégration des Arabes dans l'Histoire universelle, et en particulier celle de la science et de la philosophie" afin que tout le monde trouve -retrouve- sa place, a souligné l'essayiste, dramaturge et romancier marocain Kébir Mustapha Ammi dans une présentation intitulée "le monde est un et indivisible". "Plaidoyer pour les Arabes" se bat pour que les Arabes soient accueillis "dans le récit européen" mais il plaide aussi pour que les Arabes rattrapent les siècles perdus, modernisent leur langue et s'ouvrent plus largement aux sciences, a ajouté M. Ammi. « Plaidoyer » est le livre d'un érudit qui jongle d'un bout à l'autre de notre humaine histoire. Et qui n'épargne rien. Sur une vaste scène, aux dimensions de la planète. Ça virevolte. Il y a une multitude d'auteurs, d'œuvres... Une vraie tour de Babel", relève le romancier.

Laroui "a l'élégance d'une plume qui ne s'autorise rien qui ne soit précis et de l'ironie. Une ironie mordante et bienveillante. Il ne se laisse jamais déborder pour se livrer à d'inutiles arguties ou règlements de compte. C'est la force de ce livre(...)", décrit M. Ammi dans cette critique élogieuse. Laroui sait qu'il nous faut déployer de grands efforts pour échapper à ce qui ressemble à une malédiction mais qui est, de bout en bout, l'œuvre de l'homme, et de lui seul, poursuit l'écrivain marocain. "Il faut des livres. Et encore des livres. Qui vont dans le sens de ce Plaidoyer. Des livres qui voient un horizon commun à l'humanité. C'est la seule et unique bataille qu'il nous faut mener inlassablement, sur tous les fronts. Une guerre contre l'ignorance", avance l'essayiste, notant qu'il faut dire et dire encore que le monde est un et indivisible et que le savoir est notre bien commun.

Il n'y a que de cette façon que nous pouvons donner tout son sens au simple et pro-



fond aphorisme qui porte, comme une prière, le livre de Laroui: "Je peux faire des choses, vous pouvez en faire d'autres; mais c'est ensemble que nous pouvons faire de grandes choses", fait-il remarquer.



Variant "préoccupant" à Bordeaux *Tous les habitants d'un quartier vont être vaccinés*



19.000 doses (Pfizer et Moderna).

Outre le centre éphémère, ces doses serviront à fournir en vaccin Moderna des pharmacies du quartier et des alentours afin d'accélérer les injections.

Le foyer qui s'est formé à Bacalan, rendu public vendredi par l'ARS, compte une cinquantaine de personnes positives à un variant "déjà connu mais très rare jusqu'à présent" dans le cadre de la pandémie de Covid-19, selon le professeur Patrick Dehail, un conseiller scientifique et médical de l'ARS.

"C'est un « variant préoccupant », comme l'étaient par exemple les variants anglais et indien. Sa souche est anglaise mais avec une mutation", disait-il vendredi.

Les personnes testées positives, en majorité jeunes, enfants et parents de jeunes enfants fréquentant une même école, n'ont pas été hospitalisées et présentent "les symptômes habituels, voire pas de symptômes", d'après le professeur Dehail.

Pour Benoît Elleboode, "des éléments indiquent que ce variant n'est pas résistant à la vaccination, puisque les personnes plus âgées (...) ont l'air de ne pas avoir été contaminées par ce virus".

Quelque 19.000 doses de vaccin ont été débloquées afin de vacciner toute la population majeure d'un quartier de Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, après la découverte

d'un foyer d'une cinquantaine de cas positifs à un variant "préoccupant", a-t-on appris auprès des autorités sanitaires locales.

Un centre éphémère de vaccination doit par ailleurs être mis en place "si possible dès mer-

credi" dans ce quartier de Bacalan, dans le nord de la ville, a annoncé la mairie de Bordeaux.

Dans un premier temps, l'Agence régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine avait expliqué samedi que 15.000

doses de vaccin supplémentaires seraient acheminées dans les trois semaines, dont 5.000 la semaine prochaine, mais son directeur Benoît Elleboode a plus tard dit à l'AFP avoir finalement reçu confirmation pour un total

Moderna va demander l'autorisation de son vaccin pour les adolescents

La société de biotechnologie américaine Moderna va déposer "début juin" une demande d'autorisation de mise sur le marché dans l'Union européenne de son vaccin anti-Covid pour les 12-17 ans, a déclaré son patron Stéphane Bancel au Journal du dimanche.

Considérant que "d'ici à l'été, tous les adultes désireux de se faire vacciner auront reçu une première dose", Stéphane Bancel a estimé qu'il "faudra ensuite très vite cibler les adolescents de 12 à 17 ans".

Aujourd'hui, seul le vaccin de Pfizer/BioNTech est autorisé pour les 16-18 ans en Europe; Pfizer a aussi demandé une autorisation pour les 12-16 ans et l'a déjà obtenue aux Etats-Unis. "L'idéal serait de les protéger avant la fin

des mois d'août. Si on ne vaccine pas massivement, le risque d'une quatrième vague ne peut être écarté", a expliqué Stéphane Bancel, qui dirige la biotech depuis 2011.

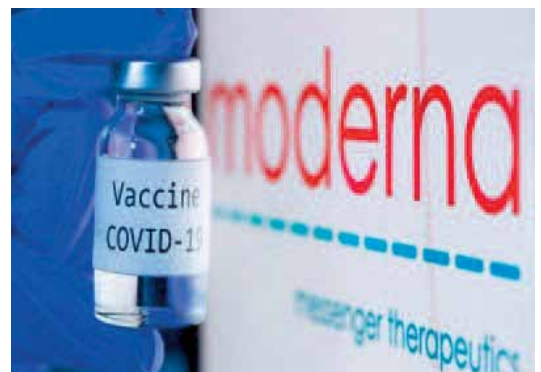
A partir de la semaine prochaine, le vaccin sera utilisé en France en dehors des centres de vaccination, par les médecins et les pharmaciens. Un pas de plus vers l'accessibilité des vaccins et "l'immunité de groupe", a-t-il assuré, ajoutant qu'il communiquait régulièrement avec les responsables français, "notamment le président Macron" sur la situation sanitaire.

Moderna teste par ailleurs en ce moment l'efficacité de trois "rappels" différents (souche de Wuhan, souche sud-africaine et un mélange des deux) contre quatre

variants du coronavirus, des essais dont il attend de premiers résultats début juin, avant d'autres essais humains à l'été dans le but de "fournir les données aux agences réglementaires en août, pour une homologation en septembre".

Il a dit que Moderna pourrait produire trois milliards de doses par an, ce qui, ajouté aux quatre milliards prévues par Pfizer-BioNTech, serait "assez pour vacciner la planète entière avec une première dose".

Concernant sa fortune personnelle, qui a explosé à plus de cinq milliards de dollars selon Forbes durant la pandémie en raison de ses parts dans Moderna, Stéphane Bancel a assuré financer de nombreuses associations grâce à une fondation créée avec sa femme:



"Nous sommes décidés à donner l'intégralité de notre fortune et à faire grandir cette fondation, baptisée Champions of love". "Nos

enfants sont prévenus : « On paie vos études et ensuite vous vous débrouillerez ! », a ironisé M. Bancel.

Plus de 800 manifestants arrêtés au 118^{ème} vendredi du Hirak algérien



Plus de 800 personnes ont été arrêtées en Algérie par les services de sécurité lors de la répression ayant eu lieu à l'occasion du 118^{ème} vendredi du mouvement de protestation populaire "Hirak", selon la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH).

Ces arrestations ont été effectuées à travers 19 wilayas et ont mené à une quarantaine de gardes à vue dont une dizaine de femmes, a précisé Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) dans un tweet. M. Salhi a indiqué que la majorité des arrestations a été constatée à Alger.

"Par le recours à la répression, le pouvoir avoue l'échec de sa solution politique, le Hirak n'est pas fini, il a déjà prouvé sa résilience", dénonce

Saïd Salhi.

Le vice-président de la Ligue a souligné que "dans ce bras de fer, c'est le pacifisme qui gagnera sur le tout sécuritaire, nul doute".

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a, quant à lui, fait état tout au long de la journée de vendredi de l'arrestation et la "disparition" de nombreux citoyens ayant tenté de manifester. Nombre des manifestants arrêtés ont été par la suite relâchés tard dans la nuit, signale le CNLD.

Le CNLD indique également que 14 personnes ont été placées en garde à vue à Skikda et devraient être présentées devant le procureur dimanche.

De nombreuses gardes à vues de manifestants ont également été rapportées tout au long du vendredi jusqu'à tard dans la nuit par le

CNLD.

Lors du 117^{ème} vendredi du Hirak, plus de 700 personnes avaient été arrêtées par les forces de l'ordre, qui ont empêché les marches à Alger et dans plusieurs villes du pays. La majorité des manifestants arrêtés ont été relâchés, mais une quarantaine ont été condamnés à la prison ferme ou placés sous mandat de dépôt.

La justice algérienne a inculpé ces nouveaux prisonniers politiques de divers graves délits comme le classique "atteinte à l'unité nationale" ou la traditionnelle appartenance à "une organisation étrangère complotant contre l'autorité de l'Etat".

D'après le CNLD, les griefs retenus contre les prévenus, selon les dossiers, concernent également "attouppement non armé", "rébellion", "trouble à l'ordre public" et "viola-

tion des dispositions sanitaires relatives à la Covid-19", ainsi que "diffusion de publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national".

La semaine dernière, l'Organisation non gouvernementale Amnesty International s'est insurgée contre l'utilisation par les autorités algériennes de la législation liée au terrorisme pour réprimer les manifestants. "Nous sommes profondément préoccupés par cette affaire contre de courageux défenseurs des droits humains", a déclaré Amna Guellali, directrice adjointe d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Dans un communiqué, Mme Guellali a estimé qu'il s'agit d'une "nouvelle tendance inquiétante des autorités algériennes utilisant la législation liée au terrorisme pour réprimer les droits à la liberté de réunion

et d'expression pacifiques avant les élections prévues en juin".

Selon elle, ces accusations ne sont qu'un écran de fumée pour réduire au silence la voix de ces défenseurs des droits humains et réprimer leur militantisme.

Par ailleurs, l'ONG a dénoncé une intensification alarmante des arrestations et répressions envers les militants du Hirak, arrêtés et poursuivis pour avoir participé à des manifestations pacifiques le 14 mai.

Le Hirak, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

Amnesty dénonce l'utilisation de la législation liée au terrorisme pour réprimer le Hirak

L'ONG Amnesty International s'est insurgée contre l'utilisation par les autorités algériennes de la législation liée au terrorisme pour réprimer le hirak. " Nous sommes profondément préoccupés par cette affaire contre de courageux défenseurs des droits humains", a déclaré Amna Guellali, directrice adjointe d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans un communiqué.

Mme Guellali a estimé qu'il s'agit d'une "nouvelle tendance inquiétante des autorités algériennes utilisant la législation liée au terro-

risme pour réprimer les droits à la liberté de réunion et d'expression pacifiques avant les élections prévues en juin". Selon elle, ces accusations ne sont qu'un écran de fumée pour réduire au silence la voix de ces défenseurs des droits humains et réprimer leur militantisme.

Dans ce sens, elle a exigé des autorités algériennes de "mettre fin à ces procès contre les défenseurs des droits humains, les militants du Hirak et garantir les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique à la veille des élections législatives de juin".

L'organisation Non Gouvernementale a aussi appelé les autorités algériennes à abandonner incessamment toutes les charges retenus à l'encontre des défenseurs des droits humains, notamment Kaddour Chouicha, Djamil Loukil et Saïd Boudour, ainsi que 12 autres militants du Hirak qui encombrent tous la peine de mort ou de longues peines de prison sur la base de "fausses accusations" de "participation à une organisation terroriste" et "complot contre l'Etat" en lien avec leur participation à des manifestations pacifiques.

D'après Amnesty internationale, les lourdes accusations reposant sur des "allégations" qui lient les trois défenseurs des droits de l'Homme au mouvement politique islamiste illégal de Rachad, qui vise selon l'ONG à "discréditer le Hirak".

La chambre d'accusation près le tribunal d'Oran décidera ce mardi si les trois mis en cause, qui réfutent toute appartenance à cette organisation, resteront en liberté en attendant la programmation de leur procès, où dans le cas contraire, ils seront placés en détention provisoire, allant jusqu'à

16 mois d'emprisonnement, indique le communiqué.

Par ailleurs, l'ONG dénonce une intensification alarmante des arrestations et répressions envers les militants du Hirak, avec au moins 44 manifestants mis sous mandat de dépôt et poursuivis pour avoir participé à des manifestations pacifiques le 14 mai.

Au total, au moins 124 militants sont actuellement détenus en Algérie en raison de leur participation aux manifestations, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), un observatoire local.

L'affaire George Floyd, fil rouge d'une année tumultueuse aux Etats-Unis



"Le jour de la prise de conscience": c'est ainsi que des proches de George Floyd ont rebaptisé le 25 mai 2020, date à laquelle le quadragénaire noir a succombé sous le genou d'un policier blanc et où, selon eux, "le monde a ouvert les yeux sur les souffrances des Américains noirs".

Depuis un an, ce sursaut antiraciste s'est exprimé dans les rues, les médias, l'arène politique ou juridique des Etats-Unis, même si ses effets concrets restent difficiles à mesurer.

En ce soir de long week-end férié, George Floyd, 46 ans, achète des cigarettes à l'épicerie "Cup Foods" de Minneapolis, métropole du nord du pays. Mais le billet semble faux et un employé appelle la police.

Incapables de faire monter ce colosse de quasi deux mètres dans leur véhicule, les agents le plaquent au sol, menottés. Derek Chauvin s'agenouille sur son cou et y reste pendant près de dix minutes, indifférent aux râles du quadragénaire, qui répète: "Je peux pas respirer" avant de perdre conscience.

Des passants, affolés, tentent en vain d'intervenir. Une jeune

fillette de 17 ans filme tout avec son téléphone portable. Mise en ligne, sa vidéo fera le tour du monde.

Indignés, les Américains descendent dans les rues pour réclamer la fin du racisme et des violences policières. Coïncés à leur domicile depuis des semaines à cause de la pandémie, les manifestants forment des cortèges inédits depuis le mouvement de lutte pour les droits civiques des années 1960.

Dans les grandes villes, la colère explose, des commerces sont pillés, un commissariat brûle même à Minneapolis. Partout, des statues de personnalités liées à l'esclavage sont déboulonnées, alors que les Etats-Unis se lancent dans une relecture critique de leur passé.

Le déploiement de la Garde nationale, des couvre-feux et l'inculpation des policiers ramènent le calme, même si des tensions persistent tout l'été à Portland.

A Paris, Londres, Lisbonne, Téhéran, Sydney ou Séoul... des foules battent aussi le pavé, par solidarité envers les Afro-Américains ou pour dénoncer les violences de leurs propres forces de l'ordre.

Le candidat démocrate à la présidentielle Joe Biden, populaire chez les Afro-Américains depuis qu'il a été le numéro 2 de Barack Obama, se range immédiatement du côté des victimes. Il participe par vidéo aux funérailles de George Floyd, va au chevet d'un homme blessé par la police durant l'été, et promet de s'attaquer au "racisme systémique" qui ronge la société américaine.

A l'inverse, le président sortant Donald Trump se pose en candidat de "la loi et de l'ordre", apporte un soutien inébranlable à la police et dénonce sans cesse les violences menées selon lui par des militants "antifa" d'extrême gauche.

Le 3 novembre, les électeurs noirs font pencher la balance en faveur de Joe Biden. Dans son discours d'acceptation de la victoire, il leur rend hommage: "ils me soutiennent toujours, comme je les soutiendrai", dit-il, en promettant de "restaurer l'âme de l'Amérique".

Avant même son investiture, Joe Biden nomme pour la première fois des Afro-Américains à la vice-présidence ou au Pentagone. Six jours après son entrée à la Maison Blanche, il signe de

premiers décrets pour améliorer la "justice raciale".

Mais ses mesures ont une portée très limitée, et il a beau réclamer que le Sénat adopte une vaste réforme de la police pour le premier anniversaire de la mort de George Floyd, les républicains bloquent, refusant de toucher à la large immunité dont bénéficient les forces de l'ordre.

Faute de "grand soir" au niveau fédéral, les Etats et les villes avancent en ordre dispersé, selon les rapports de force locaux. Certaines localités tentent des expérimentations pour diminuer le risque de bavure, en désarmant par exemple les agents chargés de la sécurité routière.

Mais les réformes en profondeur se font attendre et le nombre de victimes de la police reste identique, avec environ un millier de décès sur les douze mois, dont toujours plus d'un quart d'Afro-Américains alors qu'ils ne représentent que 13% de la population.

Un changement est à noter toutefois: les médias portent un intérêt grandissant à ces affaires et les noms de Rayshard Brooks, Andre Hill ou Daunte Wright, tous tués par des policiers, deviennent familiers dans les

foyers américains.

Toujours à fleur de peau, l'Amérique a replongé dans le drame fin mars lors du procès pour meurtre du policier Derek Chauvin. Vidéos choc diffusées en boucle, témoignages poignants: les audiences hors-norme ont tenu les Etats-Unis en haleine pendant trois semaines.

Ce "référendum sur le chemin parcouru" par les Etats-Unis, selon l'avocat de la famille Floyd, Ben Crump, se conclut le 20 avril par un verdict de culpabilité. Le pays, qui appréhendait un nouvel embrasement en cas d'acquittement, pousse un soupir de soulagement.

Hasard ou non du calendrier, deux policiers ont depuis été inculpés pour meurtre et un troisième condamné par un jury de l'Alabama pour avoir abattu un homme suicidaire. Avant l'affaire Floyd, les policiers échappaient pourtant presque toujours aux condamnations.

Le dossier n'est pas bouclé pour autant: Derek Chauvin sera fixé sur sa peine le 25 juin et ses trois anciens collègues, jugés pour complicité en mars. Un autre procès, devant la justice fédérale, les guette aussi.

« Chaouia Pack » SARL
N°55 BD ZERKTOUNI ES-
PACE ZERKTOUNI,
1er Etage Q.H Casablanca
Avis de constitution
de société

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 11
Avril 2021, Avis est donné
pour la constitution d'une
société à responsabilité li-
mitée (SARL) dont les car-
actéristiques sont les
suivantes :
Dénomination : «
CHAOUIA PACK »
Siège social : N° 55, BD
ZERKTOUNI ESPACE
ZERKTOUNI, 1er Etage
Q.H Casablanca
Objet : La société a notam-
ment pour objet tant au
Maroc qu'à l'étranger :
La fabrication industrielle,
le conditionnement et la
distribution de tous pro-
duits d'emballage préparés
industriellement avec de
la pâte à papier ou du papier
recyclé et l'achat, la vente,
l'importation, l'exportation,
la représentation, la distri-
bution, et le conditionne-
ment de tous produits
d'emballage.

Durée : 99 ans à compter de
l'immatriculation au regis-
tre du commerce et des so-
ciétés de Casablanca.

Capital social : Cent mille
(100.000 DHS) Dirhams.

Parts sociales :

Le capital social s'élève à
cent mille (100.000 DHS)
dirhams. Il est divisé en
mille (1000) parts sociales
de cent (100) Dhs chacune,
souscrites en totalité et inté-
gralement libérés et attri-
bués aux associés en pro-
portion de leurs apports
respectifs, à savoir :
Monsieur Larabi BENL-
HOU : 340 Parts
Monsieur Abdelkrim BEN-
JOUAD : 330 parts
Monsieur Mohamed ER-
RAZI : 330 Parts
Total égal au nombre de
parts composant le capital
social, soit 1000 (Mille)
parts.

Année sociale : Du 1er jan-
vier au 31 décembre.

Gérance : Sont nommés gé-
rants de la société pour une
durée indéterminée :
Abdelkrim BENJOUAD,
demeurant à Casablanca,
Ouled Azzouz, Ouled Saleh
né le 14-05-1969.

Titulaire de la carte d'iden-
tité nationale numéro
BE492499.

Et Mohamed ER-RAZI, de-
meurant à Casablanca à
Berrechid, Had Soualem,
Lot Al Itkane, N° 240, né le
05-04-1986, titulaire de la
carte d'identité nationale
numéro 1606327.

La société a été immatricu-
lée au registre de commerce
du tribunal de Casablanca
sous n° 500763 le 28-04-
2021.

N° 4606/PA

Maître Noredidine Sitro
Constitution d'une société
1/ En vertu d'un acte au-
thentique reçu par Maître
Noredidine Sitro, notaire en
date du 09-03-2021, il a été
constitué une société à res-
ponsabilité limitée d'associé
unique dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
Dénomination : «Adamaski
Mati SARLAU»
Objet : Promoteur Immobili-
er
Siège social : Casablanca,
Allée des jardins N° 185 Ain
Sebaâ

Durée : 99 années
Article 6 – Capital
Le capital social est fixé à la
somme de cent mille dir-
hams (100.000,00 DH).
Il est divisé en mille parts
de cent dirhams (100,00
DH) chacune, attribuées à
l'associé en proportion à sa-
voir :

Monsieur Thami El Masqi :
1000 parts sociales
Total : 1000 parts sociales
Gérance :
Monsieur Thami El Masqi,
CIN N° BJ84779 en sa qua-
lité de gérant unique pour
une durée illimitée.
Année sociale : Du 1er jan-
vier au 31 décembre.
Le registre de commerce a
été effectué à Casablanca
sous le N° 502253.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca le
07-05-2021 sous le N°
777538.

N° 4612/PA

Maître Noredidine Sitro
Constitution d'une société
1/ En vertu d'un acte au-
thentique reçu par Maître
Noredidine Sitro, notaire en
date du 09-03-2021, il a été
constitué une société à res-
ponsabilité limitée d'associé
unique dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
Dénomination : «Mati
Maski SARLAU»
Objet : Promoteur Immobili-
er

Siège social : Casablanca,
Allée des jardins N° 185 Ain
Sebaâ

Durée : 99 années
Article 6 – Capital
Le capital social est fixé à la
somme de cent mille dir-
hams (100.000,00 DH).

Il est divisé en mille (1000)
parts de cent dirhams
(100,00 DH) chacune, attri-
buées à l'associé en propor-
tion à savoir :

Monsieur Thami El Masqi :
1000 parts sociales
Total : 1000 parts sociales
Gérance :
Monsieur Thami El Masqi,
CIN N° BJ84779 en sa qua-
lité de gérant unique pour
une durée illimitée.

Année sociale : Du 1er jan-
vier au 31 décembre.

Le registre de commerce a
été effectué à Casablanca
sous le N° 502251.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca le
07-05-2021 sous le N°
777537.

N° 4613/PA

Société New Service Info
Société à responsabilité
limitée au capital de
100.000,00 DH
Siège social : N° 01 Rue
Mohamed Jamal Adorra
QU Salam Safi
RC : 10415

En date du 28 avril 2021, il
a été établi le PV de l'As-
semblée générale extraordi-
naire de la société New
Service Info qui a décidé :

1- L'approbation de ces-
sions des parts de M. El-
maazouzi Abdelali à M.
Fartoun Younes, les 50%
des parts sociales (500
parts).
2- L'assemblée générale ex-
traordinaire déclare que la
gérance de la société est ac-
cordée à M. Elmaazouzi
Abdelali « cogérant » OU
M. Fartoun Younes « cogé-
rant » signature séparée.
Mais pour la signature ban-
caire : M. Fartoun Younes

signera conjointement avec
M. Elmaazouzi Abdelali
tous les documents ban-
caires.

3- L'approbation des modi-
fications statutaires
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de 1ère instance
de Safi le 17-05-2021 sous le
n° 486.

N° 4550/PA

DREAM REALIZED
HOSPITALITY
CONSTITUTION

Suite à un acte sous-seing
privé en date du
17/03/2021 la propriétaire
de la SOCIÉTÉ « DREAM
REALIZED HOSPITALITY
», a décidé la constitution
d'une société ayant les cri-
tères suivants :

DENOMINATION : SO-
CIÉTÉ «DREAM REALI-
ZED HOSPITALITY »
SARL-AU
OBJET : L'exploitation d'un
hôtel et restaurant, et l'orga-
nisation de spectacles et fes-
tivals artistiques; Et plus
généralement toutes les
opérations qui se rattachent
aux objets précités.

SIEGE SOCIAL : NR 09 IM-
MEUBLE ESSOUKARI
HAY RIAD IFRANE.
CAPITAL : 100.000,00 DHS,
divisé en 1000 PARTS SO-
CIALES de 100,00 DHS cha-
cune, toutes entièrement
souscrites, libérées et répar-
ties comme suit :Mme
IMANE LAHKIM BEN-

NANI: 1 000 PARTS
DUREE : 99 ans.
GERANCE : Mme IMANE
LAHKIM BENNANI est la
gérante unique de ladite
société.

ANNEE SOCIALE : com-
mence le 01 janvier et se ter-
mine le 31 décembre de
chaque année.
Le dépôt légal a été effectué
le 17/05/2021 au tribunal

de première instance d'AZ-
ROU sous le n° 181, et im-
matriculée au RC N° 1541.
Pour extrait et mention
N° 4551/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
PACHALIK DE TAMANAR
COMMUNE TAMANAR

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021**

Le Président de la Commune Tamamar informe le public que l'avis

d'appel d'offres ouvert N°05/2021 relatif aux TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LE CENTRE DE
TAMANAR ET DOUAR IDOULLAHA SUR 3,15 KM, publié au journal

Libération N° 9322 du 21/05/2021 est rectifié comme suit :

Le Mercredi 16 Juin 2021 à 10 h

au lieu

du Mardi 16 Juin 2021 à 10 h.

N°4552/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
13/DRPJ/ANP/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 17/06/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TRONCON DE MUR POUR LE DEPLACEMENT DE LA CLOTURE DE L'ACCES NORD DU PORT DE
JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **736 200,00 TTC**
SEPT CENT TRENTE SIX MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL
Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **08/06/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la
logistique:

SECTEUR: A QUALIFICATION: A2 CLASSE: 5

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés
-au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°4553/PA

LA SOCIÉTÉ TRANS AYA SARL.A ASSOCIEE
UNIQUE AU CAPITAL
DE 100 000 DHS
SIEGE SOCIALE :
LOT CHEMS 1 N°176
ELJADIDA
RC N°12259 ELJADIDA
DISSOLUTION
ANTICIPÉE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 AVRIL 2021 des décisions extraordinaires associées unies Mr SALIMI BOUCHAIB et Mr WAHID ABDELRHANI a décidé :

- La Dissolution anticipée de la société TRANS AYA SARL,
- Etre eux-mêmes les liquidateurs de la dite société,
- Le siège de liquidateurs est fixé à LOT CHEMS 1 N°176 ELJADIDA, Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'EL JADIDA 22 AVRIL 2021 sous n°593.

N° 4554/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 01/05/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont :

- 1- Dénomination : «PRIN-TERST» SARL
- 2- Siège social :MAGASIN NO 01 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC B NO 95 MARRAKECH
- 3- Objet social : TRAVAUX D'IMPRESSES IONN-CONCEPTIONS ET CREATIONS DES SITES WEB-MARCHANDS DE FOURNITURES BUREAUTIQUES INFORMATIQUES TRAVAUX DIVERS -INSTALLATION MATERIALES INFORMATIQUES-NEGOCES
- 4- Durées : 99 ans.
- 5- Capital Social : 100 000,00dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité des MR.EL HARCHAOUI ZAKARIA 330parts.
- MR. EL FORKANI AISSA 330parts.
- MR. ABOURIAL YOUNES 340parts.

- 6- La Gérance : la société est gérée par MRS.EL HARCHAOUI ZAKARIA CIN EE417773, EL FORKANI AISSACINPA 126357et ABOURIAL YOUNES CIN EE473785 Cogérant pour une durée illimitée.
- 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le M05_21_2331680124138/2021/D.A.C.E et immatriculé au RC sous le 114985/2021 le 19/05/2021.

N° 4555/PA

«AJ MANUTENTION SERVICES»
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 2.100.000,00 DHS
31-33, Al Mostakbal Boulevard Grande Ceinture H.M Casablanca
I/- suivant l'assemblée générale extraordinaire du 23 Février 2021 les porteurs

des parts sociales de la société décident de :

- * Changer la forme juridique de la société "AJ MANUTENTION SERVICES" d'une société anonyme à une société à responsabilité limitée,
- * Accepter la démission des administrateurs de la société anonyme "AJ MANUTENTION SERVICES" et la nomination des Messieurs: ABOUZID Mustapha, JATIR Mohamed et TAHIRI Abdelghani en qualité des cogérants de ladite société à responsabilité limitée et ce pour une durée illimitée,
- * Transférer le siège social de la société «AJ MANUTENTION SERVICES» sis à Casablanca, 81 Rue Verdi Boulevard Bahmad Belvédère, à l'adresse suivante: 31-33, Al Mostakbal Boulevard Grande Ceinture Hay Mohammadi Casablanca,
- * Augmenter le capital social actuellement fixé à 2.000.000,00 Dirhams d'une somme de 100.000,00 Dirhams, pour le porter ainsi à 2.100.000,00 Dirhams, toutes à souscrire en numéraire,
- * Refond des statuts.

II/- Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe de Tribunal de Commerce de Casablanca le: 21/05/2021 sous le numéro 779 261.

N° 4556/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION Draa-Tafilalet Branchement électrique du nouveau forage au centre de Kelaa M'GOUNA. - Province de Tinghir - AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°25 DRD/CE/AMD/4/2021

La Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Branchement électrique du nouveau forage au centre de Kelaa M'GOUNA. - Province de Tinghir - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 500 000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 23/06/2021 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter DRD/C de la direction Régionale de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4557/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRÀA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 33DRD/CE/AMD/4/2021
Séance Public
La Direction Régionale Draa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au centre de M'CISSI (Province de TINGHIR).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 100 000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de

la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 23/06/2021 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter DRD/C de la direction Régionale de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4558/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
RENFORCEMENT D'AEP DU CENTRE TARGHA À LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN,

LOT : CONDUITE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 44DR9/C/AMN/2/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nordde l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, Tangerance le présent appel d'offres qui concerne :Renforcement d'AEP du centre TARGHA à la province de CHEFCHAOUEN, lot : conduite.
La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement(BEI).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 021 200,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 300,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15 / 20 / 25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08 /ou/ 05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tangeravant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tangeravant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le mercredi 16/06/2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla.L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacterdivision achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger - Fax :05 - 39 - 94-02-08 /ou/ 05-39-94-39-71- Email : fferassi@onee.ma; fboujjida@onee.ma.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 4559/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
RENFORCEMENT D'AEP DU CENTRE TARGHA À LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN,

La commune de TAHLA organise au titre de l'année 2021 les examens d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades classes aux échelles de rémunération de 6 à 11 tels qu'ils sont repartis dans le tableau ci-dessous, ouvert aux fonctionnaires de la dite commune ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans leur grade à la date du concours .

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taza
Commune de Tahla

N° _____/C.T/S.R.H

Avis de concours d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2021

La commune de TAHLA organise au titre de l'année 2021 les examens d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades classes aux échelles de rémunération de 6 à 11 tels qu'ils sont repartis dans le tableau ci-dessous, ouvert aux fonctionnaires de la dite commune ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans leur grade à la date du concours .

Grade actuel	Grade de promotion	Lieu du concours	Nombre de poste	Date du concours	Dernier délais de dépôt du dossier
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade	au siège de la commune	à la limite de 13% des fonctionnaires ayant au moins six ans d'ancienneté dans leur grade à la date du concours.	26- 06-2021	09- 06-2021
Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade				
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade				
Rédacteur 3 ^{ème} grade	Rédacteur 2 ^{ème} grade				
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} grade			31-12-2021	02-12-2021

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de cette commune dans le délai prescrit.

N°4560/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE
(ONEE)
Branche Eau
DIRECTION

REGIONALE DU NORD
RENFORCEMENT
D'AEP DU CENTRE
TARGHA À LA
PROVINCE DE
CHEFCHAOUEN,
LOT : EQUIPEMENT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N° 45DR9/C/AMN/
2/2021 à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement d'AEP du centre TARGHA à la province de CHEFCHAOUEN, lot : Equipement

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 260 000.00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12600,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08 /ou/ 05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la

séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le mercredi 16/06/2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche

eau, 6, Rue Melilla, Castilla. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation

concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter division achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger

- Fax : 05-39-94-02-08 /ou/ 05-39-94-39-71- Email : ffrassi@onee.ma ; fboujida@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchar-

geables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). N° 4561/PC

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

الجمعية الوطنية للمهنة الصحفية
الاتحاد الوطني للصحافة
JOUEE & ACHO & HCBG
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PIQUÉ	POINT STABLE	UNITÉ DE VALEUR	FOU D'AMOUR	POISON VIOLENT	QUARTIER DE BREST	VIEUX	TRÂNE-AU
POISON				MENU PLAISIR EN RESTÉ			
		CUITE AVEC DE L'ALCOOL EN LICE				MÉTAL	
GRECQUE PRONONCÉE			RETIRE VENUE AU MONDE		RECUEIL DE BONS MOTS	EN VOGUE MONARCHIQUE	
				RELATE			
BIENSÉ-ANT	ON LE PREND AU PASSAGE	DONNE LE CHOIX	ROUGE SANG EXCÈS			LIEU DE DÉLICES	CARDI-NALIX
ANIMAL PROTEGTEUR					VOLIÈRES PANTOU-FLE		
			EN AMONT TROU		ARMÉ POUR RÉSISTER	ACIDE NUCLÉI-QUE	
GRANDE BLEUE	HANTÉ						TUNIQUE MOYENNE DE L'OEIL
		USTENSILE DE CUISINE				PARTIE D'UN SINUS	
DRAME NIPPON LE MÊME		COUPLE NOYELLES		LIE EN ENTIER	QUARTIER DE VARSOVIE	ARTICLE ESPAGNOL	
FAIRE DU TORT					PARÉE		
AFFAIRES PERSONNELLES						ARTICLE	

Solution mots flechés d'hier

AUS	E	METS BLEU	D	PROVINT	PRÉT	H	A	CAVALI	COUPE
ENFANT	C	H	O	M	E	U	R	R	O
NOTE FÂTE	R	E	I	M	M	E	R	G	E
ANCIEN	C	I	M	E	P	A	S	S	E
PARVA	T	A	U	R	I	T	N	F	S
	S	L	O	G	A	N	S	I	R
PROTEGTEUR	O	M	R	T	O	R	A	S	E
AMPHI	G	E	R	E	S	E	T	A	S
M	E	D	E	E	E	N	S		
NOTE AU SUP	Q	N	A	T	T	E	L	O	
	A	U	S	T	R	A	L	R	E
PRINCE	E	N	E	E	R	G	L	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe de la Rédaction
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue de EA.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III			■							
IV		■					■			
V			■						■	
VI							■			
VII						■		■		
VIII		■			■					
IX										■
X										

HORizontalement.

- I. Quand certains font cela, on peut leur rétorquer que nul n'est prophète en son pays.
- II. Rassembler les moutons.
- III. Plus il se multiplie, moins on en a - Femme fatale.
- IV. Très accro - Ailes royales.
- V. Unité transcendante - Le cochon de la Française des jeux.
- VI. Mis les choses au clair - Mineur, c'est tout un art.
- VII. Mention portée - Pronom.
- VIII. Ferment le missel - Est taquin.
- IX. Déchargera d'un fardeau.
- X. Film.

Verticalement.

- 1. Aime les plats froids.
- 2. Fruit d'Appius - Souvent tonique - Spécialiste des bruits de couloir.
- 3. Un début à tout - Est aux fourneaux.
- 4. 42 pattes, et pas plus - Question gênante.
- 5. Avec elles, on peut aimer Brahms - Réunion.
- 6. Abats des animaux - N'est pas resté inactif.
- 7. Impeccable avec un ultra en plus - Périodes.
- 8. Très tendus - Adresse.
- 9. Sort du lac Ladoga - Illumine des étoiles.
- 10. Travaillée au fer.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
4	5	1				6			9		3			6			
		2			6	1			6	3	9			8	5		
6	9	7		1	4			5				8		1			
9			7	5							2			6	9		
			2		1				5			8	6	1		7	
					9	3			2	6			9				
8			9	6		3	1	4	7			3					
		6	4			9			4	1			2		7	5	
		9				7	8	6	6			4				9	
Difficile									Expert								
9			3					6		5	8	3					
6	3		9					8	5	6							
				8				1			3	7	1	2	5		
			2					6	9	2					6	5	
5			8	6	1				7			4		3			
	2	6			9					9	4					8	
	7			3									5	8	2	1	7
	4	1			2			7	5								8
	6				4				9					4	3	9	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
5	4	2	1	7	6	3	8	9	9	7	8	3	6	1	2	5	4
7	6	9	5	8	3	4	1	2	2	3	6	4	5	8	7	1	9
3	1	8	9	2	4	7	5	6	5	1	4	7	9	2	8	6	3
9	8	5	2	3	1	6	4	7	4	9	2	5	8	7	6	3	1
2	7	4	8	6	9	5	3	1	1	5	3	9	2	6	4	8	7
6	3	1	4	5	7	2	9	8	6	8	7	1	4	3	9	2	5
8	9	3	7	4	2	1	6	5	8	4	1	2	3	9	5	7	6
4	5	7	6	1	8	9	2	3	7	6	5	8	1	4	3	9	2
1	2	6	3	9	5	8	7	4	3	2	9	6	7	5	1	4	8
Difficile									Expert								
7	5	2	6	9	4	8	1	3	4	6	3	1	2	5	9	7	8
8	6	4	7	3	1	5	9	2	9	7	8	6	4	3	2	1	5
1	9	3	8	2	5	7	4	6	2	1	5	8	9	7	4	3	6
2	4	5	1	6	3	9	7	8	1	9	2	7	6	4	8	5	3
3	8	9	2	4	7	1	6	5	6	3	4	5	1	8	7	9	2
6	1	7	9	5	8	3	2	4	5	8	7	2	3	9	6	4	1
9	2	8	5	7	6	4	3	1	7	5	1	9	8	2	3	6	4
4	7	1	3	8	2	6	5	9	8	4	6	3	7	1	5	2	9
5	3	6	4	1	9	2	8	7	3	2	9	4	5	6	1	8	7

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	L	U	M	I	N	O	S	I	T	E
II	A	S	E	X	U	E	E	■	E	X
III	M	U	N	I	■	S	E	A	N	T
IV	P	R	I	A	S	■	T	A	T	E
V	A	I	N	■	T	O	C	■	E	R
VI	D	E	■	T	O	P	E	R	■	I
VII	A	R	M	E	■	E	P	I	R	E
VIII	I	■	E	M	I	R	S	■	A	U
IX	R	E	S	P	L	E	N	D	I	R
X	E	N	S	O	L	E	I	L	L	E

Sport

L'Atlético brise l'hégémonie du Real et du Barça en Liga



L'Atlético Madrid a bouleversé l'ordre établi et devancé les mastodontes Real Madrid et FC Barcelone pour s'emparer samedi du 11^e titre de champion d'Espagne de son histoire, le premier depuis 2014 sous l'ère Diego Simeone.

Sept ans après, les "Colchoneros" refont le coup: les Madrílènes, qui ont régné sur la Liga durant une grosse partie de la saison, ont une nouvelle fois joué les trouble-fête pour finir par s'approprier la couronne espagnole grâce à leur victoire 2-1 à Valladolid, alors que le Real s'est imposé (2-1) à Villarreal.

Samedi, la "Maison blanche" n'y a cru que l'espace de quelques secondes. Menés 1-0 à la pause comme l'"Atleti", les hommes de Zinédine Zidane ont cru égaliser par une tête de Karim Benzema (56e)... mais alors que son but était revu et annulé par l'arbitre vidéo, au même moment, Angel Correa a égalisé d'un pointu à Valladolid, avant le but de la gagne, par Luis Suarez (67e), pour les "Colchoneros". Benzema s'est rattrapé en fin de match, avec une lucarne valide, cette fois (87e), suivie d'un but victorieux mais insuffisant de Luka Modric (90e+2).

Le Barça, éjecté de la course au titre

la semaine dernière, a conclu sa saison sans Messi mais avec un joli but d'Antoine Griezmann et une victoire à Eibar, 1-0.

Il s'agit seulement de la 2^e fois en 16 ans qu'une équipe parvient à briser l'hégémonie du Real et du Barça en Liga, après l'exploit des "Roijblancos" eux-mêmes en 2014, scellé également à la dernière journée.

Un sacre qui a un goût de revanche pour l'Atlético et son entraîneur-totem Diego Simeone. Après le départ de nombreux cadres à l'été 2019 (Antoine Griezmann, Lucas Hernandez, Diego Godin...) et après une saison minée par la pandémie de Covid-19 l'an passé, le technicien argentin a su se réinventer pour trouver l'alchimie parfaite, et hisser son équipe sur le toit de l'Espagne.

"Finir champion après une année si difficile, ça fera date. Ça veut dire beaucoup sur ce club, ça signifie qu'il est fait d'une autre matière", a assuré Simeone au coup de sifflet final.

Il a réussi à attirer le "Pistolero" uruguayen Luis Suarez, brusquement lâché par le Barça l'été dernier, buteur samedi et en pleurs au coup de sifflet final; il a intelligemment repositionné Marcos Llorente et Thomas Lemar pour exploiter

au mieux leurs qualités; et a parfois fait l'effort de sortir de son austère et râpeux 4-4-2 pour injecter une dose de spectacle dans le jeu madrílène.

Après une première partie de saison canon, l'Atlético cumulait déjà 50 points après seulement 19 matches joués, et devançait le Real et le Barça (40 pts chacun) de dix points au classement. Le 2^e meilleur bilan de l'histoire du Championnat d'Espagne après 19 journées, derrière l'historique saison du Barça en 2012-2013 (55 pts après 19 matches). Un tel écart n'a jamais été remonté dans l'histoire de la Liga.

Ainsi, les "Roijblancos" ont marqué les esprits, avec une série de 14 victoires en 15 matches de Liga entre mi-octobre et fin janvier.

La deuxième partie de saison a été plus compliquée, mais malgré l'enchaînement des matches, le "Cholo" Simeone a réussi à garder son groupe sous pression et a su gérer les blessures et les cas de Covid-19. Et l'Atlético, en s'accrochant à ses valeurs de ténacité et de rigueur, a tenu bon jusqu'au bout pour arracher, non sans frayeurs, cette onzième couronne nationale.

Un coup de maître qui élève encore plus Diego Simeone au rang de légende

vivante du club madrílène: le technicien argentin, en poste depuis décembre 2011 et sous contrat jusqu'en juin 2022, compile deux Ligues Europa (2012, 2018), deux finales de Ligue des champions perdues face au Real (2014, 2016), et désormais deux Championnats d'Espagne (2014, 2021).

Pour son homologue merengue Zinédine Zidane, annoncé sur le départ par la presse espagnole, cet échec symbolise toute la complexité de la saison traversée: son Real Madrid a sans cesse fait front,

esquivant les embûches comme la fatigue et la soixantaine de blessures déplorées pour revenir dans la course... mais n'a pas réussi à défendre sa couronne nationale, glanée l'été dernier au terme du premier confinement.

"Zizou", qui a déclaré samedi soir qu'il discutait avec le club "dans les prochains jours" au sujet de son avenir, pourrait donc quitter Madrid sur une saison vierge, sans aucun trophée soulevé en 2020-2021. Car cette année, l'Espagne appartient à l'Atlético.

Mort accidentelle d'un adolescent à Madrid

Un adolescent de 14 ans a trouvé la mort accidentellement samedi soir à Madrid lors de la célébration du titre de champion d'Espagne de football remporté un peu plus tôt par l'Atlético, ont indiqué les services d'urgence à l'AFP.

Le drame s'est produit alors que le mineur se trouvait à bord d'une fourgonnette en compagnie de proches, une partie du corps passée au travers de la vitre. Et lorsque le véhicule est entré dans un parking souterrain d'une place proche du lieu des festivités, le jeune homme a heurté le mur, ce qui a provoqué un traumatisme crânien sévère.

Les services d'urgence ont tenté en vain de le ranimer pendant une heure.

Au moment de l'accident, plus de 2.000 supporters de l'Atlético s'étaient réunis sur la place de Neptune pour fêter le onzième titre de champion d'Espagne.

Achraf Hakimi désigné champion des droits de l'enfant au Maroc



L'international marocain Achraf Hakimi a été désigné champion des droits de l'enfant au Maroc, a annoncé UNICEF-Maroc.

"En pleine célébration du 75^{ème} anniversaire de l'UNICEF, le bureau du Maroc annonce la nomination de

Achraf Hakimi, l'international marocain, en tant que champion des droits de l'enfant pour soutenir les efforts de l'UNICEF au Maroc et de ses partenaires pour la promotion des droits de l'enfant", a précisé l'organisme onusien dans un communiqué.

La star du football marocain et international va ainsi s'engager dans plusieurs initiatives dans ce sens.

"Je suis très fier de m'engager aux côtés de l'UNICEF et de soutenir les efforts déployés pour la promotion des droits de l'enfant", s'est félicité Hakimi, champion d'Italie avec l'Inter Milan, cité dans le communiqué.

"Avec la crise du coronavirus, l'humanité vit des moments difficiles. Les enfants sont les plus touchés par les effets de cette pandémie et particulièrement les plus vulnérables d'entre eux. Il est du devoir de chacun de soutenir leur cause", a-t-il souligné.

Et de conclure: "Je serai mobilisé et je soutiendrai avec mes efforts la promotion des droits des enfants au Maroc".

Achraf Hakimi (22 ans) a brillé de mille feux cette saison avec son club, l'Inter de Milan, avec lequel il a été sacré champion d'Italie.

Bouchra Hajij nommée vice-présidente du CE de la FIVB

L'a présidente de la Fédération Royale marocaine de volley-ball (FRMVB), Bouchra Hajij, a été nommée vice-présidente de la Fédération internationale de la discipline (FIVB) pour la période 2021-2024, lors de la réunion du Conseil d'administration tenue par visioconférence.

Selon le statut de la Fédération internationale de volley-ball, le Comité exécutif est composé de 13 membres, dont cinq présidents des fédérations continentales, deux membres élus par le Conseil d'administration et cinq membres proposés par le président de l'instance internationale et représentés chacun une fédération continentale.

Lors de cette réunion, Mme Hajij a également été désignée membre du comité d'organisation des championnats internationaux en tant que présidente de la Confédération africaine de



volley-ball, un poste qu'elle occupe depuis son élection à la tête de l'instance continentale en octobre dernier.

Mme Hajij a été désignée membre des comités de développement et de parité au sein du bureau exécutif de l'Association des comités nationaux olympiques africains.

Comme prévu, le WAC au dernier carré de la Ligue des champions

Leçon de coaching : *Le changement ingénieux de Chaabani qui a conduit à la qualification de l'Espérance*



Le WAC est parvenu, samedi, à accéder pour la septième fois au stade des demi-finales de la Ligue des champions, et ce après avoir pris le meilleur sur le Mouloudia d'Alger. Pour le compte du match retour des quarts de finale, disputé au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, les Rouges ont scellé les débats sur la courte marque de 1 à 0, sachant que l'opposition de l'aller qui a eu lieu une dizaine de jours auparavant au stade 5 Juillet à Alger, s'était soldée sur un score de parité, un partout.

La logique a été amplement respectée suite à cette qualification du Wydad qui, tout de même, s'est fait quelques frayeurs avant d'atteindre son objectif et de voir sa victoire prendre forme au temps additionnel grâce à Walid El Karti. L'addition aurait pu être beaucoup plus

salée, si les opportunités créées étaient bien exploitées, particulièrement par Ayoub El Kaabi, qui a excellé de nouveau dans le ratage d'occasions toutes faites.

Il faut dire que lors de ce second acte aucunement acquis d'avance face à un adversaire devant jouer son va tout, le WAC a opté pour la prudence, ce qui a été souligné dans la déclaration d'après-match de l'entraîneur tunisien Fawzi Benzarti, comblé par cette performance, tenant par là même à saluer la prestation de ses poulains qui s'étaient montrés concentrés tout au long de la partie. Cela ne l'a pas empêché de relever le ratage des occasions, avançant que son équipe va se préparer afin d'être fin prête pour le match des demi-finales contre les Sud-Africains de Kaizer Chiefs.

Une formation qui s'est quali-

fiée in extremis après avoir été défaite au retour à Dar Essalam par les Tanzaniens de Simba par 3 à 0. Kaizer Chiefs ayant fait l'essentiel au match aller, en le scellant sur le score de 4 à 0.

Pour rappel, le WAC et Kaizer Chiefs s'étaient affrontés lors de la phase de poules. A Ouagadougou, les Casablancais s'étaient imposés sur le large score de 4 à 0, tandis qu'au retour à Johannesburg, les Sud-Africains l'avaient emporté par 1 à 0, match où le Wydad avait aligné une équipe B après avoir assuré au préalable sa qualification aux quarts de finale.

A propos des autres matches, Al Ahly, tenant du titre, sera de la partie au dernier carré après avoir forcé le nul en déplacement aux dépens des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (1-1). A l'aller, les Cairotes s'étaient adjugé le gain de

la partie sur le score de 2 à 0, issue qui avait sanctionné également les débats de la première manche de la confrontation entre les Algériens de Chabab Belouizdad et les Tunisiens de l'Espérance.

Sauf qu'au retour à Radès, les Espérantistes ont honoré leur standing d'abonnés des tours avancés de la C1. Ils ont réussi à remonter la pente, en égalisant deux partout au terme des deux matches, grâce au subterfuge de leur coach Mouine Chaabani. Celui-ci a opté pour un changement non pas tactique mais malicieux à huit minutes de la fin du temps réglementaire, en procédant au remplacement du gardien de but, au moment où son équipe était menée par 1 à 0 et donc éliminée.

Un changement qui a déstabilisé l'équipe adverse, puisque dans un tel cas de figure, logiquement,

un coach devrait rabattre ses dernières cartes en intégrant un ou deux éléments à vocation offensive pour revenir dans la partie. Mais ce n'était pas le choix de Mouine Chaabani qui a fait entrer un keeper pour signifier aux Algérois que l'égalisation allait se dessiner et que le départage se ferait après recours aux tirs au but. Ce scénario s'est concrétisé puisque Ben Romdhane a pu libérer les siens à la 87ème mn et lors de la séance des penalties, l'EST a eu le dernier mot par 3 à 2.

Il convient de signaler en dernier lieu que les demi-finales aller WAC-Kaizer Chiefs et Espérance-Al Ahly sont programmées le 18 juin, alors que les rencontres retour auront lieu le 25 dudit mois. Quant à la finale, elle se jouera au finish au Complexe Mohammed V de Casablanca, le 17 juillet prochain.

Mohamed Bourab

Botola Pro D1

La bonne opération du RCOZ

L'Olympic de Safi a fait match nul à domicile, un but partout, face au Youssoufia de Berrechid, samedi soir au stade El Massira, pour le compte de la 19^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les locaux ont ouvert le score à la 27^e minute du point de penalty, grâce à Hamza Khabba, avant que Mohamed Chikhi n'égalise pour les siens à la 57^e minute.

Quant au Rapide Oued Zem (RCOZ), il s'est imposé in extremis face au Chabab de Mohammedia par 3 buts à 2, au complexe OCP de Khouribga.

Le RCOZ l'a emporté grâce à des buts du Burkinabé Aliou Achitou (9^e), Ayoub Talib Rabbih (18^e) et Ayoub Tine (44^e c.s.c.), alors que le Chabab de Mohammedia a réduit la marque par l'intermédiaire de Ismail Moutaraji (47^e, s.p.) et

Abderrazzak Ennakouss (88^e).

Le Maghreb de Fès (MAS), quant à lui, s'est incliné à domicile face au Difaâ El Jadida (DHJ) sur le score de 3 buts à 1.

Les visiteurs se sont imposés grâce à des buts de Yassine Dahbi (25^e), Bouchaib Maf-toul (42^e) et Juma Mesud (67^e), alors que le but du MAS a été marqué par le Congolais Dieumeric Mukoko Amale contre son camp (89^e).

OOCK-UTS débouche sur un nul blanc

Les Phosphatiers, moral au beau fixe, après leur prestation lors de la dernière journée face au Wydad de Témarara at home, accueillirent au Complexe OCP, l'Union Touarga Sport, pour le compte de la 23^e journée de la Botola Pro D2, Inwi. Les locaux ambitionnaient de glaner les trois points de la rencontre afin d'occuper seuls la tête du classement, mais les visiteurs, plus entreprenants, les acculèrent au partage des points.

Dès l'entame du match, bien organisés, les joueurs de l'UTS prônèrent une tactique prudente, se replièrent en défense et procédaient par des contre-attaques rapides et dangereuses. Faute de concentration, les Khouribguis loupèrent de franches occasions, à l'instar de Capello qui ne savait que faire des ballons reçus dans la surface de réparation. La ligne d'attaque de l'Olympique était stérile, surtout en l'absence du buteur maison Morchidi. Les R'batis étaient plus coriaces et plus déterminés. En effet, leurs occasions furent claires et ils auraient pu scorer à maintes reprises si ce n'étaient les

interventions décisives du gardien Farni, auteur d'un très bon match.

Ce score de parité à domicile est synonyme de défaite par l'OOCK. Suite à ce résultat, l'Olympique club de Khouribga est toujours leader, avec 41 points au compteur. En revanche, son adversaire du jour, l'UTS, est cinquième avec 35 points et un match en moins.

Chouaib Sahnoun

Botola Pro D2

Voici les résultats et le programme de la 23^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches joués samedi:

Vendredi
Olympique de Khouribga - Union Touarga 0 - 0
Widad de Fès - Kawkab de Marrakech 0 - 0
Samedi
Jeunesse Benguerir - KAC Kénitra 2 - 1
Stade Marocain - Raja de Beni Mellal 0 - 1
Racing Casablanca - Chabab Atlas Khénifra 3 - 1

A noter que les matches IZK-WST, JSS-ASS et OD-TAS devaient avoir lieu dimanche

Stage des U20 à Maâmora

La sélection nationale des moins de 20 ans effectuera, du 24 au 28 mai, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale en prévision de la Coupe arabe qui aura lieu en Egypte du 19 juin au 3 juillet prochain, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, le manager général

de l'équipe nationale U20, Fathi Jamal, a convoqué 24 joueurs pour prendre part à ce stage.

Voici la liste des joueurs convoqués: Abdellah Bentik, Ismail Leghzali, Anas Nettah, Mohammed Amine Essahl, Hassan Akboub (Académie Mohammed VI de football), Omar Sadek, Othmane Chraïbi et Mohammed Rdayed (Académie Mohammed VI de football), Badr Ouhami (Nasma sportive de Settati), Abdelatif El Moutawati (Chabab Essou-

khour Assaouda), Houssam Boulainin et Naoufal Tahiri (AS FAR), Achraf Laaziri, Mokhtar Frites et El Mehdi Mouhoub (FUS Rabat), Mohammed Kassou (Olympique Khouribga), Anas Aziz (Olympique Dcheira), Hatim Souah et Abdellah Azrou (Raja Casablanca), Hamza Ould Lhaj, Mohammed Moujahid et Hamza Baroudi (Renaissance Berkane), Rayane Sidi Ahmed (Union Touarga) et Nassim Zibouk (Widad Fès).

Le livre

- Voilà un résumé saisissant de sa vie.
- Dis, je peux fumer ? Ca te dérange ?
- Beaucoup. Si tu veux fumer, c'est dehors.
- Tu n'es pas cool, toi. Avec mon père, je peux fumer à l'intérieur.
- Que tu t'empoisonnes ne me réjouit pas. Pourquoi veux-tu que je te facilite les choses ? Et pourquoi veux-tu empoisonner les autres ?
- Trop froid dehors.
- Et puis il faudrait te lever. Donc ne fume pas. Que dirais-tu d'une balade tout à l'heure pour achever de te désintoxiquer ? Une sortie à vélo jusqu'à Zeebrugge ? Marcher sur l'immense plage balayée par de vivifiantes bourrasques.
- Tu veux dire aller se les geler dans l'endroit le plus inhospitalier du monde ? Merci bien.
- Mais une gaufre à la Chantilly dans un café sur la digue ?
- Là d'accord. Mais à Ostende et on y va en voiture. Laisse, c'est moi qui débarrasse. Débarrasser pour Iris, c'est porter dans l'évier tout ce qui est sur la table mais sans aller jusqu'à faire la vaisselle. Puis elle se rend en traînant les pantoufles jusqu'à la salle de bains retrouver son sommeil dans un bain chaud et parfumé. J'ai repris mon travail, bientôt interrompu par l'arrivée d'Odile.
- Beaucoup d'oiseaux sont



morts. Ils ont ingéré trop de mazout pour qu'on puisse les sauver.

- Tu es triste ? demande Iris qui est descendue, habillée et prête à partir.

- Je suis surtout furieuse. Ces gens qui détruisent tout... Les Hollandais ont repéré le bateau qui a fait le dégazage sauvage. J'espère qu'ils vont écop

d'un maximum. Je voudrais la prendre dans mes bras mais en présence d'Iris, je m'abstiens.

- Je vais prendre un bain, dit Odile. J'ai encore dans les narines cette puanteur. A Ostende. Tous les cinq. Trois humains, deux chiens. Une casserole de moules, des frites, des bières. On emmène les chiens courir sur la plage. Un vent

froid (on dit ici : vivifiant) qui souffle fort. On regarde les bateaux entrer ou sortir du port. Un vieux cargo tout rouillé venu de Liverpool me remet en mémoire les livres de Malcolm Lowry, navigateur sur un océan d'alcool. Nous marchons sur la digue, Odile et moi, serrés l'un contre l'autre. Je sens sa tristesse se dissiper peu à peu pendant que nous regardons Iris jouer sur la plage avec les chiens.

- Elle a des difficultés avec les trois genres du néerlandais, dit sa mère.

- Et avec les verbes de mouvement en anglais, je sais. Nous verrons ça ce soir. Ma famille ? Ce pourrait être ma famille... J'ai par moments l'impression,

quand je suis avec elles deux, d'être dans la vraie vie, celle où sans cesse on est dérangé dans sa lecture et ses rêves par les demandes de l'autre, des autres, par l'attente muette de celle que - il faut bien l'avouer - j'aime. Ce soir, je ferai les devoirs avec Iris, je serai un peu somnolent, assommé par l'air de la mer, j'aurai offert à la mère et la fille une gaufre à la Chantilly. Et tandis que la gamine après le souper ira, les paupières lourdes s'hypnotiser devant la télé en compagnie de son portable-doudou, je monterai rejoindre Odile dans sa chambre et me soumettre avec joie à la renaissance sans fin des désirs. Vivant, papa.

En retrouvant à Bruxelles le

silence et la propreté de mon bel appartement, je pousse un soupir de soulagement. Je vais pouvoir préparer dans le calme mes cours de la rentrée, sans avoir à nettoyer le vomi des chats, ou les traces de bave et de boue que les chiens ont laissé sur mes vêtements. Pas de couinement de portable toutes les cinq minutes, pas de musique débile, pas de salle de bain occupée quand j'en ai besoin. Roya se moquerait de moi et me traiterait de vieux garçon. Elle me rappellerait que j'ai 60 ans et beaucoup de chance d'avoir rencontré Odile. Elle s'étonnerait peut-être de la fringale sexuelle que j'ai connue tout au long de mon séjour bruxellois.

Liliane est passée s'occuper du jardin et prélever dans les affaires que j'ai ramenées de Manosque ce qui lui convient. Je passe une excellente nuit, seul dans mon grand lit. Aucun bruit ne l'a perturbée. Le lendemain, je me sens assez en forme pour aller en vélo au centre-ville. Il ne pleut pas et on ne sent pas ici le vent féroce de la Mer du Nord. Je pédale avec plaisir, laisse la bicyclette dans l'entrée de l'immeuble de Pétrus et Roya, sous l'œil soupçonneux du flic en faction. Il me barre l'accès à l'escalier ou aux ascenseurs. «Papiers». Il annonce dans son portable «un individu nommé Olivier Nivellet» qui est bientôt autorisé à monter.

(A suivre)

Recettes

Briouates au poulet

Ingrédients :

- 300 g de blanc de poulet
- 1 oignon haché
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 c. à soupe de persil
- 1 œuf
- Sel, poivre, cumin, paprika, gingembre
- 1 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe d'olives vertes coupées finement
- 2 c. à soupe de farine + 2 c. à soupe d'eau
- Feuilles de brick

Étapes :

1. Coupez le poulet en gros dés puis ajoutez les épices par-dessus. Après avoir versé un peu d'eau ou d'huile, faites mariner le tout une petite demi-heure.
2. Hachez finement l'oignon et faites-le revenir dans une poêle huilée.
3. Une fois que l'oignon translucide, ajoutez le poulet, l'ail écrasé, le persil ciselé,

les olives coupées en dés très fins et les épices, puis laissez cuire à feu moyen jusqu'à cuisson complète de votre poulet (dans l'idéal, évitez qu'il soit trop cuit et donc trop sec).

4. Dans un bol, fouettez votre œuf. Retirez le poulet de la poêle et laissez le refroidir.

5. Ajoutez l'œuf et mélangez-le avec les oignons. Tranchez ensuite finement le poulet et rajoutez-le dans la poêle.

6. Retirez du feu puis laissez refroidir le tout.

7. Formez les briouates en insérant une cuillère de farce dans la feuille de brick coupée en rectangle, puis formez un triangle comme pour un samoussa.

8. Pour plus de facilité, collez les extrémités à l'aide d'un mélange de farine et d'eau.

9. Faites chauffer l'huile dans une poêle puis intégrez les briouates pour les faire dorer des deux côtés.

10. Déposez vos briouates au poulet sur du papier absorbant et servez chaud.



La hausse des océans limitée avec un réchauffement climatique de 1,5°C

Limitier le réchauffement climatique à 1,5°C permettrait de réduire de moitié la hausse du niveau des océans liée à la fonte des glaces au cours du siècle, selon une étude parue mercredi dans Nature.

Depuis 1993, la fonte des glaces a contribué au moins de moitié à la hausse du niveau des mers et les scientifiques ont déjà averti que de vastes zones glacées en Antarctique fondent plus vite que prévu par les pires scénarios.

Une cinquantaine de scientifiques ont combiné des simulations de la fonte des couvertures glaciaires de l'Antarctique et du Groenland - qui contiennent à eux seuls assez d'eau pour élever le niveau des océans de 65 mètres - ainsi que des simulations concernant les 220.000 glaciers sur terre.

"Le niveau global des océans va continuer à augmenter", explique l'auteur principal, Tamsin Edwards, du King's College à Londres. "Mais nous pouvons réduire de moitié la contribution de la fonte des glaces si nous limitons le réchauffement climatique à 1,5°C comparé aux engagements actuels" des États, qui conduiraient à une hausse des températures autour de 3°C.

La fonte des glaces contribuerait ainsi à faire monter les océans de 13 centimètres d'ici 2100, contre 25 centimètres selon les projections actuelles.

Des incertitudes demeurent toutefois concernant l'Antarctique.



"Le Groenland est très sensible aux changements atmosphériques et donc dans un monde plus chaud, il y aura plus de fonte à la surface de la couverture glaciaire", explique Sophie Nowicki, du NASA Goddard Flight Center et co-auteur de l'étude. "En Antarctique, c'est très complexe. Un monde plus chaud pourrait signifier plus de chutes de neige, mais aussi plus de fonte de la calotte glaciaire", poursuit-elle.